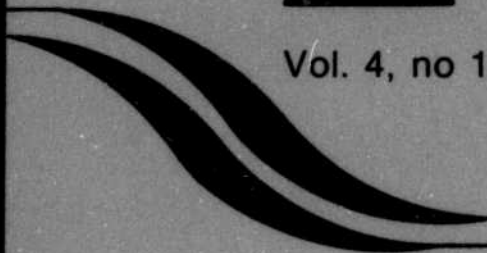
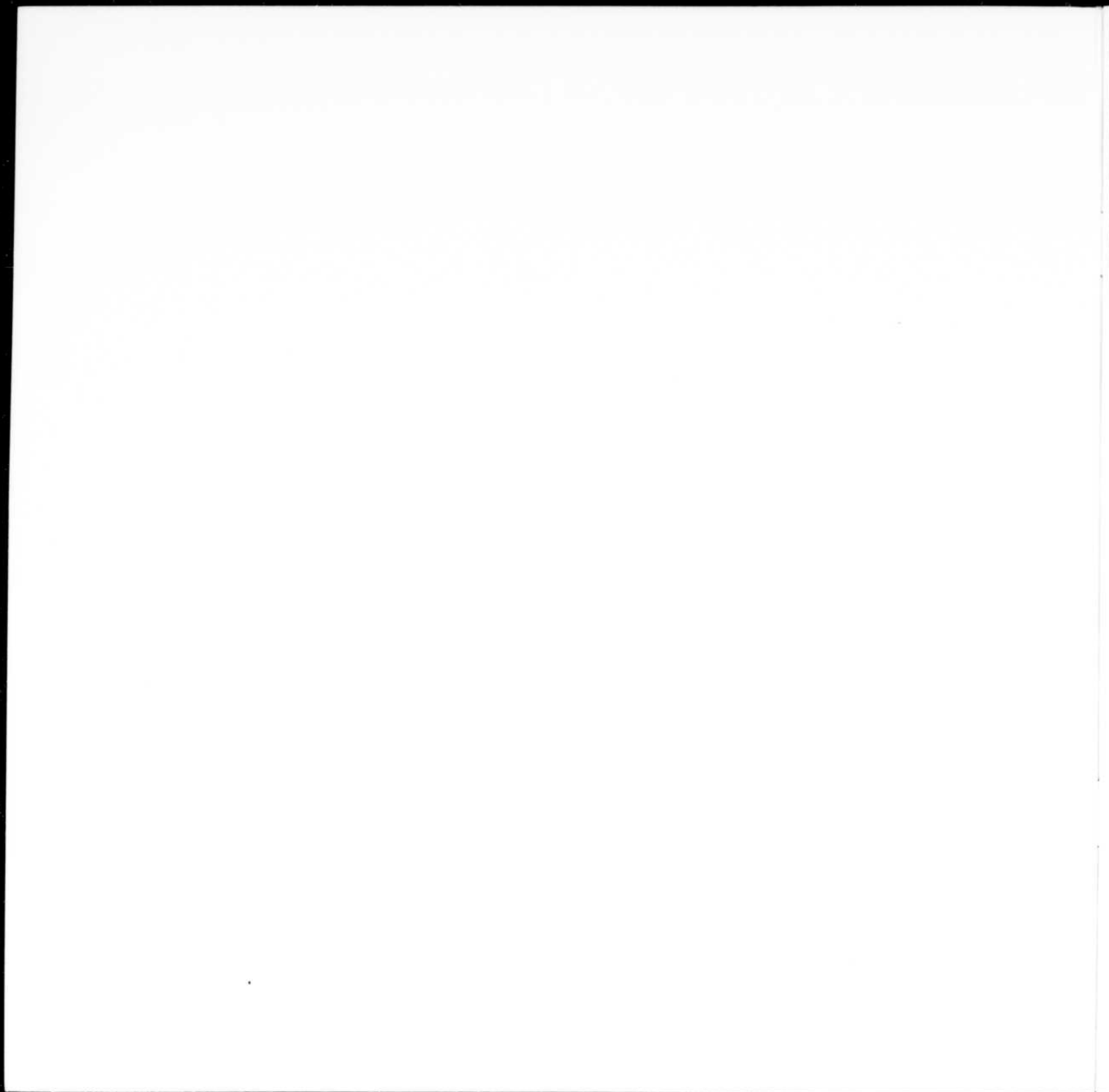


CN ISSN 0315-9930

ARGUS

Vol. 4, no 1

A decorative graphic consisting of two parallel, wavy lines that originate from the left side of the page and curve downwards and to the right, ending near the bottom right corner. The lines are black and set against a light gray background.



CORPORATION
DES BIBLIOTHECAIRES PROFESSIONNELS
DU QUEBEC

CORPORATION
OF PROFESSIONAL LIBRARIANS
OF QUEBEC

ARGUS

Vol. 4 no 1
janvier/février 1975

SOMMAIRE - CONTENTS

COMITE DE REDACTION

Onil Dupuis, président
Madeleine Balcer
Françoise Jobin-Brûlé
Michelle Bachand-Dourte
Gregory Rickerby

GRAPHISTE

Jean-Marc Lachafne

DEPOT LEGAL

Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada

Abonnements : \$6.00 (\$1.50 / numéro)
360, rue LeMoine
Montréal H2Y 1Y3
Tél.: (514) 845-3327

- | | |
|----|--------------------------------------------------------------|
| 2 | Egalité, liberté... |
| 4 | La femme noyée |
| 10 | Rétrospective |
| 12 | Quand un revenant frappe à votre porte |
| 16 | Hélène Grenier, encore "too much" à 74 ans |
| 20 | Hier et aujourd'hui |
| 27 | Are Librarians prunes? |
| 30 | Réflexions sur la formation
des bibliothécaires du Québec |

La direction laisse aux auteurs l'entière responsabilité de leurs textes

ÉGALITÉ, LIBERTÉ...

Rachèle CALONNE

Vice-présidente
CBPQ/CPLQ

Le 18 décembre 1972, l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations-Unies proclamait 1975 l'année des femmes. A la demande des Nations-Unies, un colloque international a eu lieu à Ottawa du 4 au 17 septembre. Ce colloque réunissait les délégués de 32 pays en vue de discuter de mécanismes types qui pourraient être adoptés afin d'améliorer la situation de la femme au niveau national.

Les objectifs de cette année sont de favoriser l'égalité entre l'homme et la femme, de sensibiliser l'opinion aux changements d'attitude à l'égard du rôle de la femme dans la société, de mettre fin aux distinctions injustes à l'encontre de la femme dans tous les aspects de la loi, de rendre les femmes canadiennes conscientes des possibilités de carrières qui sont à leur portée, d'accroître le nombre des femmes qui occupent des postes importants dans l'administration gouvernementale, l'industrie et l'entreprise.

Pour nous les bibliothécaires, on serait porté à croire qu'aucun problème n'est soulevé par ces objectifs de l'année de la femme, car dans notre milieu, à prépondérance féminine, tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes. Toutefois, à lire attentivement les revues spécialisées de la profession (1), à écouter certains commentaires sur l'attribution de postes administratifs, on a vite compris que des collègues ont été victimes d'injustices ou n'ont pu contribuer librement au développement des systèmes de bibliothèques. Plus près de nous, ne sommes nous pas témoins de la prolifération de postes par intérim ou encore de plus subtils postes d'adjoints au cadre supérieur occupés par des femmes? Il faut se rendre compte et admettre que nous sommes encore loin d'une situation acceptable: alors que 80% des effectifs de nos bibliothèques sont des femmes, 90% des postes les plus importants de notre profession sont occupés par des hommes.

En tant que bibliothécaires, nous nous devons de profiter de cette année de la femme et de tenter de faire disparaître cette discrimination dont nous sommes victimes. Nous devons également tirer parti de notre rôle dans l'information pour aider les femmes à obtenir une position plus juste dans la société.

A la suite de la proclamation par les Nations-Unies de l'année internationale de la femme, mil neuf cent soixante et quinze s'annonce comme une année de remue-ménage c'est le cas de le dire. Déjà depuis quelques mois, les média d'information nous ont sensibilisés à cet événement et peu de jours se passent sans qu'une revue, un journal, une émission télévisée ne vienne nous poser le problème de la femme: femme au travail, femme au foyer, femme au volant, femme au Québec et quoi encore! (2)

D'un premier mouvement, beaucoup protestent, certains se lassent déjà du thème et ma foi, pour ma part, j'exècre cette trop grande présence du monde féminin, non dans l'action, non dans la participation mais sur la table d'autopsie. Que de palabres! Que de ressentiment! Et pourtant! Si on a voulu consacrer une année pour se poser des questions et prévoir des mécanismes de solution afin de favoriser l'égalité entre les hommes et les femmes, il faut croire qu'il y a lieu de se pencher sérieusement sur cette problématique. Encore ne faudrait-il pas y voir une savante astuce pour tout remettre en balance au niveau de l'humanisme contemporain: la femme, les enfants, les pères donc les hommes! Ce ne serait pas là, le seul miroir aux alouettes: les humains veulent régler des situations et souvent y prennent le change. Une fois le scepticisme exprimé, la situation de la femme dans le monde ne soulève pas moins d'écho que la Charte des Droits de l'homme à l'intérieur de laquelle nous la retrouvons, que le droit à la vie, que l'alimentation dans le monde, que le sort des prisonniers politiques.

que l'explosion démographique et la dénatalité au Québec. La femme n'est-elle pas compromise dans toutes les grandes démarches vitales et n'assume-t-elle pas avec les moyens du bord, une trop grande part de ce quotidien qui revêt peu d'éclat mais assure une continuité certaine?

Parler de libération, être ou pas libéré, a un sens personnel chez chacun. Que la femme s'en inquiète n'est pas un fait nouveau; qu'elle s'en inquiète distinctement en tant que femme et parle d'abondance voilà sans doute après la révolution industrielle, le plus grand événement historique dont nous soyons appelés à partager les incidences.

Quelques femmes célèbres ont parlé de libération, d'autres de domination, mais qu'il s'agisse de Simone de Beauvoir ou de Germaine Greer, ces femmes ont avec audace et certains accents pénibles recherché une voie plus appropriée à la femme du XX^e siècle. Cette voie nouvelle, dont les avenues se multiplient a été envahie par toute une génération de femmes en mal de se définir mais fortes d'une expérience où l'attachement à des valeurs sûres les a gardées se-reines et dynamiques à côté de quelques têtes exaltées qui ont formé l'avant-garde d'un mouvement féministe dont nous n'analyserons pas ici les objectifs et les conséquences.

A mon point de vue, se libérer est d'abord et avant tout un processus intérieur et tous les êtres humains y tendent naturellement. C'est un processus long et c'est pour beaucoup d'hommes et de femmes, l'oeuvre d'une vie. Aussi, le thème de la liberté ne se ramène pas à des considérations éclectiques; il a fait l'objet de nombreuses études par de savants penseurs.

Pour souligner l'Année internationale de la femme, le Comité de rédaction de ARGUS a pensé vous offrir les

témoignages de quelques-unes de nos collègues qui oeuvrent dans la profession depuis quelques années et qui pour certaines se sont retirées après une carrière très féconde dans nos bibliothèques. Elles ont accepté de parler d'elles-mêmes, de leur profession, du monde des associations professionnelles, de la société qu'elles ont servie, de leur perception du milieu et de leur rôle.

Paule Rolland-Thomas nous entretient sereinement de la formation des bibliothécaires du Québec et de l'École de bibliothéconomie. Céline Cartier, avec justesse et véhémence ose, et peu l'ont fait, parler du couple, un tabou, un mythe! Allez-y voir? Marielle Durand nous permet d'entendre un dialogue de revenant, et pas le moindre, à travers sa spontanéité humoristique et son dynamisme audacieux, on soupçonne un passé laborieux et un présent non moins exigeant. Myriam Tees, la femme-administrateur reflète dans son texte, l'oubli d'elle-même et sa grande préoccupation des autres. Juliette Chabot nous confie les reminiscences de l'histoire, la petite histoire de la bibliothéconomie au Québec dont elle a été témoin. Louise Lefebvre pour sa part, retrace avec saveur le passé des associations, au sein desquelles elle s'est dévouée et se dévoue toujours à sa pleine mesure. Hélène Grenier, en tête à tête avec Françoise Jobin-Brulé, m'étonne et vous séduira sans doute dans son autobiographie par sa lucidité et son mot de passe "l'affirmation de la femme".

Tous ces textes vous seront présentés dans l'ordre alphabétique des noms d'auteur. Permettez que je vous avoue mon manque d'originalité. Vous savez, la déformation professionnelle, si on n'en meurt pas, il semble qu'on en soit tous atteints tôt ou tard!

Références

- (1)- De Fichy, Wendy. "Affirmative action: equal opportunity for woman in library management", College and Research Library, may 1973, Vol. 34 no.3, pp. 195-201.
- Moore, Joy and Laverty, F. "Woman in the front window", Optimum, Vol.5 - No.3, pp. 28-35.
- Taffe, Phyllis. "New flash - CLA Task force on status of woman", Emergency Librarian, Vol.1 (2).
- (2)- La revue Forces publiée par l'Hydro-Québec, no 27, 2e trimestre 1974, Contribution à l'Année internationale de la femme 1975.
- Maintenant, no 140, novembre 1974, Femmes du Québec.

LA FEMME NOYÉE

Céline R. CARTIER

Directeur
Service des collections spéciales
U.Q.A.M.

Je ne suis pas de ceux qui disent: "Ce n'est rien:
C'est une femme qui se noie."
Je dis que c'est beaucoup; et ce sexe vaut bien
Que nous le regrettions, puisqu'il fait notre joie.

Jean de LaFontaine
La femme noyée, fable XVI

Note liminaire: Je n'ai pas cru bon de distribuer à satiété dans ce texte les mots "bibliothèques", "bibliothécaires", "bibliothéconomie" puisque les hommes et les femmes de cette profession sont les mêmes que partout ailleurs.

La décision des Nations Unies de consacrer 1975 "année internationale de la femme" a réjoui un très grand nombre d'adeptes du féminisme à travers le monde. Pour ma part, cette ordonnance me désespère parce qu'elle souligne le fait que la moitié de la population du globe forme encore une catégorie à part, spéciale, dont les problèmes demeurent à ce point graves et nombreux qu'on doive les mettre en évidence, les discuter sur la place publique, à l'échelle mondiale. Et l'O.N.U. a raison!

On a déjà retorqué à mon affirmation que ce n'est pas surtout pour les femmes nord-américaines et même pour celles du monde occidental que l'organisation des Nations Unies décrète cette année comme étant celle de la promotion de la femme. Dans une perspective internationale, cela est sans doute vrai. Cependant, l'environnement immédiat dans lequel nous vivons nous montre chaque jour que l'O.N.U. n'a pas "visé" que les autres. Pas une semaine ne s'écoule sans que des émissions radiophoniques ou télévisées ne soient

orientées vers les problèmes de la femme, sans que des protestations ne soient exprimées par des groupes de femmes luttant pour obtenir un peu de compréhension à l'égard de leurs problèmes, sans que des ouvrages ne soient publiés à leur sujet. Aussi longtemps qu'il y aura des émissions, des colloques sur LA FEMME ou que l'on écrira des centaines d'ouvrages chaque année sur LA FEMME c'est que, comme on dit couramment, quelque chose ne tourne pas rond. Combien de volumes ont été écrits sur L'HOMME ayant pour titres "L'homme libéré", "Promotion de l'homme", "L'homme eunuque", "Careers for men after marriage and children", "Le métier d'homme", "L'homme canadien au travail"? Les fichiers de nos bibliothèques n'en contiennent pas beaucoup! Les femmes continuent solitairement, dans des émissions féminines en onde au beau milieu de l'après-midi, dans des pages féminines bien identifiées, à manifester leurs aspirations toutes seules, à décharger leur agressivité. Une moitié de la population "handicapée" continue de s'exprimer devant l'autre moitié à demi indifférente! Peut-on croire en continuant ainsi que dans une vingtaine d'années les femmes pourraient être non pas libérées (on sait ce que ce qualificatif inspire au "sexe opposé",...), mais libres? devrait-on alors assister à des événements comme les femmes en ont connus l'an dernier, soit "La journée de l'homme", alors que quelque six heures d'antenne à Radio-Canada seraient consacrées aux hommes et où les frustrés viendraient entre eux exposer leurs problèmes? Très sincèrement, je ne

crois pas que ce renversement ne soit ni possible, ni souhaitable. Cependant, j'aimerais exposer un point de vue sur ce que je crois être le fond du problème qui, aux yeux de plusieurs, paraîtra aussi peu fondé que ce renversement hypothétique. J'en prends le risque.

Cette opinion que je vais tenter d'exprimer, et qui n'a rien à voir avec la bibliothéconomie comme telle, et je m'en excuse, m'est précisément venue à l'occasion de la Journée de la femme, alors que la Radio d'Etat avait célébré cet événement de façon remarquable. Pendant une partie de la journée et de la soirée, des femmes de tous les milieux et de tous les métiers, mariées ou célibataires, même des "inactives" du foyer, ont discuté librement, et surtout avec une étonnante lucidité et un rare jugement, des problèmes qui les confrontent. La volubilité, l'aisance et la liberté dans l'expression de ces femmes qui ont abordé tous les thèmes qui les préoccupent traduisaient bien le cheminement incroyable des Québécoises d'aujourd'hui. Tous les sujets impliquant les femmes et les hommes en général ont été explorés. Cependant dès qu'il s'est agi du couple, dernier thème abordé, de l'homme et de la femme face à face, elles se sont presque tuées. Le dialogue en devint malaisé, le vocabulaire réticent, l'expression contrainte démontrant une sorte d'auto-censure bien révélatrice de l'état de dépendance qui continue obscurément d'exister même chez les femmes les plus clairvoyantes et avisées. Leur sagacité, leur perspicacité et leur intelligence même ont paru s'estomper. Inlassablement, le leitmotiv du "bonheur possible", du "couple heureux même après seize ans de mariage" s'est fait entendre. Plus de jugement critique, plus de problèmes, plus de discussions. Peut-on croire vraiment que toutes ces femmes n'avaient rien à dire sur le couple, qu'elles croyaient sincèrement que de ce côté tout va très bien? Elles en auraient peut-être eu

trop à révéler, et sans doute de nature à déplaire à des partenaires réels ou hypothétiques. Ce recul ou cette réticence manifeste à aborder les questions relatives au couple m'est alors apparu comme relié à la base de TOUS les problèmes.

Le fait que les femmes, depuis les années '40, aient quitté progressivement l'intimité du couple et de la famille leur a permis de commencer à s'exprimer à l'extérieur de leur "sanctuaire", de dialoguer avec d'autres femmes, dans le milieu du travail, dans le monde syndical. Ce qu'elles n'avaient pas fait antérieurement ni avec leur père, leur mari, leurs frères, ni leurs fils, et ce qu'elles ne font toujours pas aujourd'hui. Les femmes parlent de leurs problèmes avec d'autres femmes, elles s'écoutent entre elles. Les questions qu'elles ont petit à petit abordées sont principalement celles qui sont reliées au travail de la femme hors du foyer. Graduellement, se sont ajoutés d'autres sujets qui les concernent exclusivement, sujets plus délicats tel l'avortement, qu'elles osent maintenant discuter publiquement. Mais du couple, il n'est pas encore question.

L'homme et la femme dans le couple ne se sont pas encore parlé vraiment, et c'est à l'extérieur de sa vie privée que la femme continue de discuter de ses problèmes. Une série de films qu'on a pu voir l'année dernière à la télévision de Radio-Canada, sous le titre global de "En tant que femmes", prouve bien ce que j'avance. Les thèmes en étaient les suivants: les garderies, les adolescents, la dépendance, la place et la valeur de l'amour et enfin le thème principal, la maternité. La sexualité fut intégrée à tous les films. Les réalisateurs interviewés dans la revue MAINTENANT de novembre 1974 avouent que leurs films furent faits avec des femmes et par des femmes et qu'"automatiquement le thème de la maternité devait s'imposer comme le grand thème". L'une

d'entre elles ajoute que "dans notre société les conséquences de la maternité ne sont pas vraiment partagées par les maris, les hommes, les pères". Une autre ajoute, "c'est pourquoi se poser la question de la maternité, c'est se poser un tas de problèmes sociaux, éducatifs, politiques, etc. En fait, c'est tout remettre en question: ta vie propre et LA VIE DE TOUTE LA SOCIÉTÉ". Et les femmes croient qu'elles vont pouvoir régler seules, à l'exclusion de l'autre moitié de l'univers, la VIE DE TOUTE LA SOCIÉTÉ?

Je crois bien davantage que la maternité n'est pas uniquement un problème de femmes, précisément à cause de ses conséquences, et que c'est au niveau du couple que se situe le point de litige, le point de départ de tout changement et à toute évolution raisonnable et concrète. Je ne prétends pas que l'action des femmes ait été complètement vaine jusqu'à maintenant. Les discussions, les forums, les émissions télévisées, l'action syndicale, les ouvrages écrits, les films, etc. sont des tentatives réalisées à l'extérieur parce que l'interdit n'est pas encore levé sur le dialogue interne du couple. Tous ces mouvements parallèles donnent certes des résultats, ceux-ci n'étant pas de changer profondément la situation de la femme, mais d'inciter celle-ci à entreprendre l'action là où elle aurait dû commencer. Je n'en citerai comme exemple que les témoignages reçus par l'Office national du film après la série "En tant que femmes" dans lesquels plusieurs femmes avouent "avoir vraiment parlé à leur mari pour la première fois après avoir vu ensemble un des films de la série". C'est par là qu'il faut commencer. La société est constituée d'êtres humains qui pour la plupart sont regroupés en couples, en familles. Qu'il s'agisse d'associations libres ou de mariages, de familles traditionnelles ou communautaires, les relations interpersonnelles restent les mêmes. La totalité des problèmes qui confrontent les femmes d'aujourd'hui prend racine au niveau du couple et des fa-

milles d'aujourd'hui. La plupart des difficultés pourraient commencer à se résorber à travers la "consentissement" des couples.

N'y a-t-il pas au 20^e siècle une valeur aussi peu explorée, aussi mal assimilée que celle-là : On prône le couple libre ou le couple marié, on accepte celui qui veut des enfants et celui qui n'en veut pas, on admet même des couples d'hommes et des couples de femmes, mais s'est-on vraiment interrogé sur l'essence d'un couple, sur ce qui en assure l'épanouissement et la pérennité? Cette valeur où entrent aussi bien l'amour et la sexualité, l'amitié et la tendresse, la compréhension et le partage, l'exigence et l'indulgence, la lucidité et l'illusion, et combien d'autres notions encore, cette valeur qui a tant de répercussions sur le bonheur individuel, la stabilité émotive de l'enfant, le rythme de la société, quelle est-elle véritablement? Plusieurs problèmes que l'on fouille isolément tels le travail de la femme, l'éducation des enfants, l'inégalité des sexes, et tous les autres, se régleraient, du moins en bonne partie, si l'on comprenait de part et d'autre et surtout si l'on comprenait de la même façon, entre hommes et femmes, ce que sont l'autonomie, le partage des responsabilités, le respect profond de chacun. Des problèmes que l'on voudrait voir régler au niveau des gouvernements, au niveau des employeurs, seraient envisagés fort différemment si ces législateurs et ces patrons étaient déjà, dans le couple, des partenaires à part entière.

Précisément parce que ces problèmes n'ont jamais été vidés entre les hommes et les femmes au niveau du couple, la femme va les discuter sur la place publique, essaie de les faire comprendre aux autres hommes, qui en l'occurrence sont les maris de d'autres femmes, l'homme, lui, en quittant le foyer, se retrouve au travail comme désincarné vis-à-vis les femmes qu'ils côtoient à titre de patron ou de collègue, ces femmes

qui souvent ont des enfants comme lui, lesquels bizarrement ne leur causent pas de problèmes, à eux. Beaucoup d'hommes affirment être d'accord avec le travail de leur femme à l'extérieur. Au fond, ils font encore semblant d'être d'accord. A la première coqueluche du dernier-né ou au premier ennui de plomberie qui exigent la présence de l'un des partenaires à la maison, qui, infailliblement, devra s'absenter de son travail et être taxé d'absentéisme le lendemain par un patron dont peut-être l'épouse est, elle aussi, absente de son travail parce qu'elle se trouve au chevet d'un enfant ou dans l'attente du plombier? Je vous donne le en mille! Les hommes apprécient le salaire d'appoint que les femmes rapportent et consentent à leur exil du "cénacle" à condition que cela ne les dérange pas, eux, dans leur travail, lequel est sacré, et à condition que rien n'y paraisse à la maison.

Un homme politique considéré intelligent, Henri-Bourassa, qui soit dit en passant était le contemporain de ma grand-mère — ce qui ne remonte pas au Moyen-Âge, mais seulement au premier quart du 20^e siècle — cet homme sensé écrivait dans *Le Devoir*, en 1913, alors que les femmes réclamaient le droit de vote: "Qu'à Montréal, la mortalité infantile, l'alcoolisme, la tuberculose... et maintes autres plaies sociales — physiques ou morales — appellent le dévouement et l'action individuelle et collective des femmes, c'est certain. Mais que ce dévouement et cette action aient besoin pour agir sur la société, sur les lois et les pouvoirs publics, du droit de vote... c'est beaucoup moins sûr". En 1925, son évolution sera foudroyante, car il écrira: "Dans une société chrétiennement (donc normalement) ordonnée, la femme n'est pas privée de ses "droits" en raison d'une infériorité réelle ou imaginaire; elle est exemptée de certaines tâches incompatibles avec sa nature et ses fonctions primordiales qui sont: la maternité, l'éducation des

enfants et la gouverne intérieure du foyer, sous l'autorité du père". La différence entre les hommes de la génération des Bourassa et la plupart des hommes de la génération actuelle, c'est que les premiers exprimaient ce qu'ils pensaient, tandis que les derniers n'expriment plus ce qu'ils pensent. Comment oser en 1974 dire de telles énormités, n'est-ce-pas! Le risque de passer pour rétrograde est bien trop grand. Et cependant, chaque jour le comportement mâle traduit cette inconsciente et latente et opiniâtre conviction. Les hommes qui, c'est bien connu, veulent la tranquillité du foyer, sont assez habiles, si leur femme aborde ces questions, pour exprimer le plus grand libéralisme d'opinion quitte, le jour suivant, lorsqu'ils passent aux choses sérieuses, à retrouver leur vraie nature devant LA FEMME qui, croirait-on, n'a rien de semblable avec la leur.

Le directeur d'un service de personnel, le chef syndicaliste par exemple, tous deux hommes de chair et de sang, quittent leurs pantoufles et leur femme pour entrer dans des négociations où ils oublient intégralement la réalité bien concrète que représente la femme sur le marché du travail. A peine quelques mesures, encore que bien peu satisfaisantes (tels les congés de maternité non payés), ont été introduites à contre coeur dans certaines conventions, grâce à l'insistance d'un petit nombre de femmes dans les comités de négociations. Par surcroît, lorsque vient le moment d'appliquer ces rares "avantages", les femmes s'en trouvent quasi gênées tellement les allusions à la perturbation qu'elles causent sont peu masquées. Les patrons ne camouflent même pas leur agacement à l'égard des "cadeaux" consentis au caprice d'une gent indispensable mais contrariante.

Je ne parlerai pas des hommes célibataires qui, s'ils font des enfants, les donnent à des inconnues (au fond ils ressemblent étrangement aux maris...), mais

nous dirons un mot des autres célibataires qui ont eu la prudence de ne s'engager en rien, même pas dans la cohabitation stérile avec quelqu'une. Ceux-là, y compris les quelques curés qui nous restent, charrient à travers leur vie et leur comportement les mêmes archétypes transmis par le couple que formaient leurs parents. N'est-il pas rare en effet d'entendre un célibataire instruit, éduqué, civilisé, parvenu à quelque sommet dans sa carrière, j'allais dire dans notre carrière, lancer des phrases lapidaires, et d'autant plus librement qu'il ne se considère pas concerné, sur la femme et son rôle dans la société; s'il ne la voit pas avec les yeux d'un Bourassa la plupart du temps, il l'imagine "colleteuse" en puissance ou carrément garce. Que dire enfin de cette espèce de connivence masculine dans ce que j'ai appelé la désincarnation! On comprendra qu'il ne s'agit nullement de la situation de chasse typique où l'homme, en même temps qu'il exerce la prudence, sonne l'hallali. Je veux parler plutôt de cette assurance qui permet aux mâles d'exprimer, lorsqu'ils forment coterie, mille et une vérités que jamais le tête-à-tête ne leur aurait permis d'énoncer.

En dernier ressort, qu'il me suffise de dire que toutes les discriminations que véhiculent la société, le monde du travail et même la langue au niveau du vocabulaire, discriminations qui ne sont pas tant criantes que sournoises, qui se manifestent au niveau des attitudes et des comportements, ces discriminations, dis-je, si le couple qui est la reproduction à petite échelle de la société ne les élimine pas, ce qui n'a pas encore été entrepris, c'est encore aux femmes qu'il reviendra de les abolir patiemment, laborieusement à travers l'éducation qu'elles vont donner aux futures générations de filles et de garçons que les hommes leur feront mettre au monde. C'est certainement possible, car ce n'est pas de sitôt, hélas et heureusement... que les mâles acceptent à la fois le produit de leur

copulation et les responsabilités charnelles qui y sont attachées. L'éducation des enfants est encore entre les mains des femmes pour un bon bout de temps!

Peut-être aussi que les mères pourront transmettre à leurs fils (c'est peut-être la seule chose que j'aurais dû écrire) les valeurs auxquelles elles attachent de plus en plus d'importance, la tendresse, la douceur et l'harmonie, qui s'opposent aux valeurs de compétition, de violence, de conquête et de possession, et qui, imperceptiblement, sans même que les hommes s'en rendent compte, commencent à transformer en profondeur notre civilisation. Certains philosophes et spécialistes de la prospective sont conscients de l'amorce de ce changement et tentent de l'analyser. Comme l'écrivait Christine Clerc dans *Réalités*, il y a quelques mois, il est frappant de constater que leurs déductions "rejoignent à la fois les revendications les plus radicales des mouvements féministes d'avant-garde et les actions les plus concrètes et les plus pacifiques entreprises partout par les femmes, à savoir que l'avènement d'une nouvelle société féministe signifierait, à coup sûr, une nouvelle orientation de la croissance. Vers la qualité de la vie."

Je ne citerai à l'appui que le philosophe Marcuse: "L'émancipation de la femme apparaît comme une force décisive dans la construction d'une vie qualitativement différente. C'est-à-dire la négation radicale du style de vie fondé sur le principe du rendement, l'abolition des valeurs répressives, le développement de nouveaux besoins, d'une nouvelle sensibilité que le pouvoir mâle a jusqu'alors atrophiés. L'antithèse masculin-féminin se trouverait alors transformée en une synthèse qu'exprime le mythe antique de l'androgyné... Cette synthèse pourrait donner naissance à de nouveaux rapports entre l'homme et la femme, d'où seraient à jamais exclues la violence, l'exploitation et l'humiliation."

RÉTROSPECTIVE

Juliette CHABOT

Bibliothécaire professionnel

Le Comité de rédaction d'Argus de la Corporation des bibliothécaires professionnels vient de prendre une heureuse initiative à l'occasion de l'Année internationale de la femme" en invitant quelques-unes d'entre nous à rappeler les débuts et l'évolution de la bibliothéconomie au Québec, où la femme a joué un rôle de premier plan.

C'est avec un sentiment de reconnaissance que je me souviens des premières années de ma carrière où

j'eus le privilège de rencontrer des hommes et des femmes remarquables, munis d'une solide culture intellectuelle, d'un sens professionnel certain et d'une profonde volonté de servir autrui, dans un esprit de dévouement et d'apostolat social.

À peine sortie de l'Université de Montréal, pourvue d'un baccalauréat ès-arts du Collège Marguerite Bourgeoys et d'une licence en philosophie, j'entraî à la Bibliothèque de la Ville de Montréal en 1930.

On me destina bientôt au Service du Catalogue, sous la direction de Marie-Claire Daveluy. J'y trouvai beaucoup d'intérêt, mais je réalisai rapidement qu'il me fallait, outre l'expérience de la catalographie, une formation technique appropriée. Hélas! les instruments de travail étaient très rares et les ouvrages techniques en langue française étaient à peu près inexistant. Il nous fallait traduire de l'anglais au français: règles catalographiques, vedettes-matières, codes de classement et autres manuels de formation. En effet, cette science bibliotechnique nous vient surtout de nos confrères américains ou anglo-canadiens.

En 1932, l'Université Mc Gill offrit aux étudiants un cours de bibliothéconomie de six semaines en langue française. Non satisfaite de ces courtes études, j'entrepris à cette même université le cours de B.L.S. (Bachelor in Library Science) et beaucoup plus tard celui de M.L.S. (Master of Library Science). Ce titre conférait la première maîtrise en bibliothéconomie à une canadienne d'expression française. D'ailleurs, il n'y avait guère d'autre issue, puisque Mc Gill était, à cette époque, la seule université à Montréal où l'on dispensait cet enseignement supérieur.

En 1938-39, je poursuivis des études en France, grâce à un octroi du Secrétariat de la Province de Québec. Je m'inscrivis à l'École de bibliothécaires de l'Institut catholique de Paris et à l'École nationale des Chartes, où j'eus le privilège d'entendre plusieurs érudits professeurs et entre autres, Louise-Noëlle Malclès.

pour l'enseignement de la bibliographie.

À la suite de ces études diverses, je reviens toujours à mon port d'attache: la Bibliothèque municipale de Montréal, où mes collègues et mes directeurs me comblent de leur amitié et de leur bienveillante considération.

Durant mon séjour dans cette institution, cinq conservateurs se succédèrent: Hector Garneau, Félix Desrosiers, Aegénius Fauteux, Léo-Paul Desrosiers et Jules Bazin.

De 1944 à 1965, je fus appelée à exercer ma profession à titre de conservateur adjoint.

C'est sous l'égide d'Aegénius Fauteux que fut fondée la première Ecole de bibliothécaires de langue française en Amérique du Nord. Il faut admettre que c'est surtout sous l'inspiration de Marie-Claire Daveluy qui possédait une grande tenacité et un optimisme à toute épreuve.

Avec la précieuse collaboration de Monseigneur Olivier Maurault, recteur de l'Université de Montréal et de celle des Pères de Sainte-Croix (Le P. Roméo Boileau, le P. Emile Deguire et le P. Paul-Aimé Martin) l'Ecole fut fondée le 13 mai 1937.

Outre les directeurs-fondateurs, d'autres collègues religieux ou laïques vinrent apporter leur contribution durant les premières années de l'Ecole: Le P. Hugolin, o.f.m., le P. Thomas-M. Charland, o.p., le P. Léon Pouliot, s.j., l'Abbé Philippe Perrier, le P. Auguste-M. Morisset, o.m.i., Joseph Brunet, Raymond Parent, Philippe Beaudoin, Hélène Grenier, Laurette Toupin, Blanche Thériault, Thérèse Desrosiers, Cécile Lagacé et Juliette Chabot.

Pour ma part, on m'invita à enseigner de 1940 à 1960. Ce contact des premiers élèves qui entrevoyaient déjà une carrière intéressante était très réconfortant. Au début, on accordait aux professeurs les honoraires

de trois dollars le cours de cinquante minutes, présenté à la Bibliothèque municipale de Montréal. Rien ne pouvait brimer notre enthousiasme, soit au cours de l'année académique ou durant les sessions d'été à Montréal, Trois-Rivières et Sherbrooke. Professeurs et élèves poursuivaient dans la joie le même idéal culturel et professionnel.

Revenant à la Bibliothèque de la Ville de Montréal, c'est sous l'égide de Léo-Paul Desrosiers que fut réalisée l'ouverture des premières succursales pour adultes et enfants dans les divers quartiers de Montréal.

En 1946, deux collègues de la Municipale, Marguerite Brosseau, Claude Aubry et moi-même fûmes délégués à Toronto, avec la mission d'étudier sur place la gestion des succursales. Déjà en 1947, on jetait les bases d'un système central à Montréal avec l'ouverture des premières succursales ou annexes pour adultes et enfants, dans les rues Shamrock, Workman, Rouen, DeLorimier et Rosemont.

Il faut aussi signaler l'ouverture d'une première salle destinée aux enfants à la Centrale, dès 1941.

À partir du 19 septembre 1947, la Cinémathèque municipale qui jouit maintenant d'un grand prestige à travers la province, fut mise à la disposition du public. À la même époque, les lecteurs de la Municipale apprécieraient hautement les conférences d'auteurs canadiens organisées mensuellement sous l'appellation de "VOTRE AUTEUR PREFERE".

Sous l'administration de M. Jules Bazin, la Bibliothèque prit un nouvel essor. Entre autres projets, on réalisa l'ouverture de nouvelles succursales, notamment dans les quartiers Ahuntsic, Côte-des-Neiges, Notre-Dame de Grâce, Nouveau-Bordeaux, en y mettant toujours l'accent sur les bibliothèques infantines.

Nous avons aussi été témoin de l'évolution de l'ENSEIGNEMENT et des ASSOCIATIONS de bibliothécaires.

Quand
un
revenant
frappe
à
votre
porte

Entre 1940 et 1960, les élèves de l'École de bibliothécaires eurent l'occasion de préparer de nombreuses bio-bibliographies qui constituent un précieux appoint à la bibliographie canadienne. Parmi les premiers instruments de travail, on me permettra de citer la Liste des vedettes-matières utilisées dans la rédaction de BIBLIO de 1932 à 1939, pour l'utilité des bibliothécaires canadiens, d'expression française. Ce document, qu'on a bien voulu me confier pour l'édition à mon retour au Canada, fut très précieux au moment où nous étions coupés de la France, durant la seconde guerre mondiale, 1939-1945.

Depuis ce temps, professeurs et élèves ont publié des travaux d'importance qu'il serait trop long d'énumérer ici.

En 1961, l'École de bibliothéconomie prend la relève dans l'enseignement de cette discipline. Le niveau des études progresse, de telle sorte que l'on accorde maintenant la maîtrise en bibliothéconomie, après deux années d'étude. Pour l'admission, on exige un baccalauréat spécialisé.

Les diverses associations ont, à leur tour, largement contribué au progrès de notre profession et en particulier: L'ASSOCIATION CANADIENNE DES BIBLIOTHECAIRES DE LANGUE FRANCAISE. Par le truchement des comités et sections, on constate une sérieuse participation au progrès des bibliothèques publiques, collégiales, universitaires et spécialisées.

Cette trop brève rétrospective dénote une évolution considérable dans notre profession, en moins de quatre décennies.

Avec un certain recul, chacun d'entre nous réalise qu'il a fait sa part et qu'il est un faible instrument de la Providence.

Il fait bon maintenant d'envisager l'avenir, où d'autres tâches nous réclament, dont l'importance ne peut se mesurer.

Marielle DURAND
Directeur
Bibliothèque E. P. C.
Université de Montréal

Je venais de lire une triple pile de documents de l'ASTED¹. J'étais confortablement assise dans mon fauteuil préféré, les pieds sur mon pouf vert, mon oreiller dans le dos, je regardais le lac devant moi, la montagne, les maisons, taches de couleurs se découpaient sur la grisaille du paysage d'extrême automne. Un essaim de rêves indéfinis se mêlait à cette contemplation silencieuse. Tout à coup, j'entends frap-

per à la porte. Je me précipite. Qui cela peut-il bien être? Le voisin? De la visite? Je n'attends pourtant personne... J'ouvre la porte; j'aperçois un homme plutôt petit, assez gras, avec des lunettes noires rondes sur le bout du nez qui me dit poliment: "Puis-je entrer?"

- Mais qui êtes-vous, monsieur?
- Puis-je entrer, répète-t-il avec insistance?
- Mais oui, mais qui êtes-vous?
- Je suis FELIX POTIN, dit-il, sur un ton mi-badin, mi-sérieux.
- Félix Potin? Mais...mais... vous n'êtes pas mort?

Je regarde cet homme de la tête aux pieds, je l'examine comme une bête curieuse, comme un livre rare, comme une curiosité bibliothéconomique. Ses dents sont-elles "longues comme celles du tigre"? A-t-il "l'oreille très fine du chat"? Il me jette un coup d'oeil malicieux et me dit:

- J'aimerais bavarder avec vous quelques minutes. Vous êtes bien la nouvelle présidente de l'ASTED?
- Oui, dis-je, encore sous le coup de la surprise et de l'émotion. Je suis née, comme vous l'aviez prédit, "par l'opération des sains d'esprit". Mais asseyez-vous donc, je vous prie.
- A ce que j'ai ouï dire, poursuit-il, vous n'avez jamais aimé ça être bibliothécaire, ou plutôt vous faire appeler de ce nom?
- C'est vrai, dis-je un peu confuse. Mais cela tient à de l'histoire ancienne... Aujourd'hui, vous pouvez vous rassurer, je suis à la veille d'encadrer mon certificat de la Corporation...

J'avalais mes mots. J'avais peur d'en avoir trop dit. Je repris aussitôt:

- Vous savez, mon rêve à moi, c'était de faire de la musique, rien que de la musique. Mais mes parents disaient que je ne pouvais pas gagner ma vie en faisant de la musique. Comme mon père était professeur, j'aboutis tout naturellement à l'Institut

Pédagogique de Montréal.

- Vous avez donc enseigné?
- Oui, un an. C'est après cela que j'ai fait mes études en bibliothéconomie. Voulez-vous boire quelque chose, monsieur Félix Potin?
- Volontiers. Je prendrais bien un gin "guillemette". Et puis, non... donnez-moi plutôt un gin tonic.

Un peu nerveuse, je cherche verres, glaçons, gin. Je me dis: "Ca y est, parce que je suis présidente de l'ASTED, il va essayer de tout savoir sur ma vie. Pourquoi s'immisce-t-il dans ARGUS maintenant? Aurait-il des yeux tout le tour de la tête? Quand je revins, Félix Potin était debout devant la fenêtre et regardait le paysage.

- C'est beau, dit-il. Simple, joli, tranquille. En disant ces mots, il fait un faux mouvement et manque d'échapper le verre que je lui tendais.
- Oh! excusez-moi! dit-il confus et tremblant.
- Il n'y a pas de quoi, dis-je.

Laisant ce personnage énigmatique revenir de ses émotions, je poursuis en silence mes réflexions: "C'est curieux comme un tigre peut rendre une personne importante. Une étiquette, une image, un symbole, et tous les gens sont curieux de connaître notre passé, notre vie quotidienne, nos peines, nos espoirs, nos réussites. Félix Potin n'a même pas pu résister à cela; il s'est retourné dans sa tombe et le voilà dans ma propre maison. Quand on est en vedette, on ne s'appartient plus; on devient comme un clown dans un cirque. Un beau tour d'adresse et vlan, tout le monde applaudit. Si on déçoit, on est marqué pour la vie, sa carrière est compromise. Il suffit de si peu, si peu, pour changer le cours de sa destinée, dans un sens comme dans l'autre.

- A quoi pensez-vous, m'interrompt tout à coup Félix Potin?

- A l'auréole mythique rattachée à l'honneur, lui dis-je. C'est ce qui dépasse quand on est en évidence.
- Il paraît que depuis votre élection à la présidence de l'ASTED, vous ne pensez qu'à l'Association, vous ne parlez que d'elle, vous ne vivez que pour elle, vous qui n'étiez pas très engagée auparavant?
- C'est vrai. Ça m'agaçait même d'entendre certains de mes collègues parler toujours des affaires de l'Association. Mais que voulez-vous, j'ai été prise à mon tour et voilà qu'il me pousse des ailes et que je deviens du jour au lendemain "la soeur volante" de l'ASTED. Quand je suis impliquée dans quelque chose, je m'y donne entièrement, c'est comme un mariage pour moi.
- C'est sans doute pour cela que vous avez réussi à donner à la bibliothèque EPC que vous dirigez, la renommée qu'on lui connaît?

Félix Potin avait pris un ton sérieux. Je répondis de la même manière:

- Quand j'ai commencé à travailler à l'Université de Montréal, en 1966, à l'ancienne bibliothèque de l'École Normale secondaire, rue Édouard-Montpetit, il n'y avait qu'une secrétaire à la bibliothèque. Avec l'intégration de l'Institut Pédagogique St-Georges et de l'École Normale Supérieure, la bibliothèque de la Faculté des Sciences de l'Éducation prit naissance. Elle comptait alors près de 30.000 livres et 600 périodiques; le bibliothécaire de l'Institut Pédagogique St-Georges se joignit à nous.
- Les débuts furent difficiles?
- Intégrer trois collections, mettre sur pieds des services indispensables à une bibliothèque universitaire, se battre, et se débattre pour obtenir un équipement convenable et un personnel adéquat, voilà les efforts des premières années. Mais j'aimais beaucoup mon travail, pour moi, organiser un service en partant de zéro, m'apporte la plus grande satisfaction professionnelle.
- Vous aviez auparavant travaillé pour la ville de Montréal?
- Oui, pendant neuf ans; mais il n'y avait pas grande

possibilité d'avancement. Même si l'Université de Montréal m'engagea au même salaire que je touchais alors à la Ville, soit \$5.600, par année, je pouvais quand même faire quelque chose qui répondait davantage à mes aptitudes. Peu à peu la bibliothèque grandit, déménagea (pour la deuxième fois) au troisième étage de l'édifice Jésus-Marie, entraînant avec elle le Département de Psychologie et de Communication. En 1970, j'étais nommée directeur-adjoint de la Bibliothèque EPC (Éducation, Psychologie, Communication) qui compte maintenant près de 200.000 unités physiques: livres, documents et microfiches. Depuis lors, le personnel n'a cessé d'augmenter: déjà cinquante personnes dont une douzaine répartie dans trois succursales. Depuis un an à peine, deux chefs de service me secondent dans ma tâche.

- Qu'est-ce que vous avez trouvé le plus difficile ou le plus pénible dans votre carrière?
- La grève de zèle de 1973 dans les bibliothèques de l'Université de Montréal. Les effets d'une telle grève, qui dura plus de trois semaines, se perpétuent de longs mois après la signature de la convention collective. Ce qui me touchait le plus, c'était de voir une bonne atmosphère de travail se détériorer jour après jour, de voir les employés se durcir les traits davantage chaque matin, de les surprendre à s'épier les uns les autres et à chercher des moyens pour rendre la situation de plus en plus intolérable. Dans une période de crise comme celle-là, il se crée inévitablement un climat d'hostilité, de méfiance et d'insubordination qui rend le dialogue presque impossible; la pression psychologique qui se joue au niveau du groupe est tellement forte qu'elle polarise toutes les énergies. J'étais seule de non syndiquée à ce moment-là dans ma bibliothèque et même si les employés ne m'en voulaient pas à moi personnellement, je vivais quotidiennement tous les contre-coups des conflits qui se discutaient en haut lieu, à la table des négociations. Le rôle des cadres intermédiaires dans ce genre de conflits est d'autant plus pénible à assumer que chacun se sent isolé, sans appui et souvent mal ou peu informé.

Je me tus. Félix Potin brassait son verre et la glace faisait toc toc à chaque tour. Il me regarda et me dit tout à coup:

- Vous accordez beaucoup d'importance au sens de l'humain, je crois?

Une pensée me traversa l'esprit: "Faut-il que l'on soit arrivé à ce point de déshumanisation pour sentir même le besoin de parler de valeurs humaines au lieu d'en vivre tout simplement..." En désespoir de cause, je répondis:

- Il n'y a rien de plus dramatique pour un être humain que de se refermer sur soi, de refuser tout dialogue ou toute ouverture à autrui de peur d'être obligé de donner ou de se donner. C'est comme une fleur qui refuse de se réchauffer et de s'épanouir au soleil. Serrer la main d'un ami est plus important pour moi que de "serrer" un livre sur les rayons d'une bibliothèque; être habité par un être que l'on aime vaut mieux que d'habiter une maison.
- On me dit que vous n'aimez pas qu'on vous qualifie d'intellectuelle. Vous avez quand même fait de longues études?

A ce moment précis, j'étais lasse de me faire questionner. Je me dis: "Félix Potin ne saura pas à quel prix j'ai poursuivi mes études, combien de soirées, de fins de semaines j'ai passées seule, devant ma table de travail (ma table de cuisine), à noircir du papier, à lire et à rédiger des fiches analytiques pour ma thèse.

- Qu'avez-vous fait de vos 4.521 fiches analytiques, me demanda-t-il brusquement?
- Quoi? Vous savez? Je n'en croyais pas mes oreilles. Félix Potin savait exactement le nombre de fiches empilées maintenant dans mon bahut, entre mes gants et mes foulards.
- Je les ai encore, répondis-je timidement. Mais je les donnerais volontiers à un centre de documentation intéressé par le sujet.

- Vous allez bientôt revêtir l'hermine traditionnelle destinée à ceux qui obtiennent leur Doctorat?
- Espérons que je ne m'"enfargerai" pas dedans comme cela fut le cas avec ma toge de Maître (la dernière qui restait au vestiaire), et qui avait au moins trois pieds de trop pour ma taille, le chapeau qui l'accompagnait étant de même calibre, il finit par me bloquer littéralement la vue de sorte que j'ai failli prendre la main du Recteur plutôt que mon parchemin.
- Dieu sait où cela aurait pu vous conduire! Mais, au fait, une femme professionnelle, ça fait peur aux hommes?
- La femme professionnelle, libre, indépendante, scolarisée est souvent menaçante pour certains types d'hommes conventionnels.
- Et l'amour? Que pensez-vous de l'amour?
- C'est la chose la plus belle au monde, mais aussi la plus exigeante. Elle suppose le respect de la liberté de l'autre, le dialogue en profondeur et le don de soi sans aliénation. C'est un défi constant à relever tout en étant un besoin fondamental.
- Que désirez-vous le plus comme femme professionnelle ou comme femme tout court?
- La sérénité, la sé-ré-ni-té...

Des images de fleurs, de campagne, de tendresse, des sons de musique douce et paisible, la fraîcheur du lac, la chaleur du feu de foyer, s'entremêlaient dans ma tête somnolante. Un bruit me fit sursauter; j'ouvris les yeux. Le crépuscule tombait; ça et là, la lumière jaune des maisons perçait l'obscurité. Mais... où était donc passé Félix Potin? Je réalisai soudain que cet être mystérieux venait de m'extorquer quelques confidences signalétiques qui traineraient sans doute longtemps dans les Archives de la Corporation.

¹ ASTED: Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation.

HÉLÈNE GRENIER, ENCORE "TOO MUCH" A 74 ANS

Françoise JOBIN-BRULÉ

Bibliothécaire professionnel
et
interviewer

Ayant rencontré mademoiselle Hélène Grenier dans le cadre de ce numéro spécial pour l'année internationale de la femme, je me pris ensuite à l'envier. Cette femme débordait encore et débordera toujours d'énergie, d'intelligence, de joie de vivre, de lucidité et de vigueur. Née à Québec avec le siècle, elle est venue à Montréal à l'âge de douze ans, après la mort de son père; retournée à Québec à soixante et un ans, après de multiples voyages, elle coule maintenant des jours heureux dans son appartement de la Grande Allée. Son petit logis est rempli de souvenirs de voyage, de livres, de disques, de toiles, d'œuvres d'art et de plantes magnifiques qui sont sûrement belles parce qu'elle sait leur parler. Là tout est accueillant, beau, calme et lumineux; chez elle on ne voit plus le temps passer.

J'avais préparé une vingtaine de questions; le micro était entre nous et à l'occasion, Hélène Grenier l'arrêtait en disant: "c'est peut-être mieux que ce ne soit pas su"... Nous avons longuement bavardé; nous avons parlé de ses études, de sa carrière, de sa famille, de ses voyages et elle aurait pu parler encore pendant des jours et des jours.

Au début de l'entrevue, Hélène Grenier m'a fait part de sa devise, les "cinq R": "sans Remord, sans Rancune, sans Regret, sans Rancoeur, sans Récrimination". Quelle personne ne serait pas heureuse d'avoir réussi à mettre cela en pratique pendant près de soixante-quinze ans?

Elle admire beaucoup la jeunesse d'aujourd'hui et me dit: "Nous sommes à la fin d'un monde et au début d'un autre monde. Mon monde à moi, c'est la fin. On a déjà connu la fin des assyriens, des grecs, des ro-

ains et je suis très optimiste sur ce qui va se créer."

Monsieur Grenier meurt quand Hélène a douze ans; sa mère fait d'énormes sacrifices pour lui donner l'éducation à laquelle son milieu lui donne droit. Dans son foyer, les arts et les lettres sont à l'honneur; son grand-père, Félix Marchand, qui fut premier ministre du Québec, écrit aussi des pièces de théâtre en vers et sa mère insiste sur le fait qu'il FAUT garder pour la lecture une heure chaque jour.

Le premier travail rémunéré d'Hélène Grenier fut un poste de commis aux écritures dans une compagnie d'assurances. Ce fut difficile car dans son milieu, on acceptait assez mal le fait qu'une jeune fille dut subvenir à ses besoins; heureusement sa mère qu'elle aimait beaucoup la laissa libre. À cette époque, elle allait au bal le soir, dansait, s'amusait beaucoup et retournait au bureau le lendemain matin. Ensuite, il y eut entre 1923 et 1925 un séjour de vingt mois à Paris; pendant cette période, elle alla au concert, à l'opéra et au théâtre avec sa mère et suivit des cours de Gilson sur St-Augustin et des cours du professeur Jean Brunhes sur la géographie du Pacifique. Son intérêt pour la géographie remonte d'ailleurs à sa tendre enfance car déjà à l'âge de sept ans, elle se fit offrir un globe terrestre par son père.

À cette époque l'Université des Annales offrait aux jeunes filles étrangères des visites historiques de Paris; Hélène Grenier fit ces visites pendant toute la durée de son séjour. Elle a aussi rêvé de suivre les cours de l'École du Louvre mais elle n'a pu le faire et le regrette toujours. En parlant de ce long séjour en France, Hélène Grenier me confie: "Il m'en est resté une nostalgie et un sentiment d'exilée effroyable, comme à beaucoup de gens de ma génération, il est très difficile d'être d'ici et d'avoir au cœur cet attrait, bien que je ne me sente pas française".

Longtemps après, en 1962, Hélène Grenier a suivi des cours d'archéologie chrétienne. Arrivée à Rome le 2

octobre, elle s'inscrivait dès le lendemain aux cours d'italien de l'Association Dante Alighieri. Puis quand on lui demanda pourquoi elle voulait s'inscrire aux vingt cours d'Initiation à l'archéologie chrétienne, elle répondit simplement "parce que cela m'intéresse". Comme ce n'était pas suffisant, elle montra sa maîtrise ès arts de l'Université de Montréal en histoire de la musique et donna le titre de sa thèse "La musique symphonique de Monteverdi à Beethoven" publiée aux éditions Variétés en 1947, ajouta qu'elle était bibliothécaire et fut admise. Ces cours suivis avec des religieux et une religieuse furent accompagnés de visites des caves du Vatican, pas avec André Gide me dit-elle, mais avec le prêtre qui a fait des fouilles pour retrouver le tombeau de Saint-Pierre. Ce cours se donnait en italien, en anglais et en français; la première année, Hélène Grenier le suivit en français et la seconde année en italien. Il lui arriva même qu'un jour que le professeur anglais était absent. Le professeur français lui demanda de traduire la visite en anglais. Elle me dit s'intéresser aussi à l'art roman et me confie qu'elle a également suivi des cours d'Histoire de la bible à l'Université Laval. Hélène Grenier avoue: "Les questions religieuses me préoccupent beaucoup; je m'intéresse beaucoup au renouveau dans l'Eglise et je passe pour extrêmement d'avant-garde dans mon milieu. Je lis dans ce domaine les auteurs les plus avant-gardistes et je me sens à l'aise dans ce renouveau. Je suis "embarquée" comme on dit maintenant et je ne débarque pas car je trouve que cela m'aide à approfondir ma formation qui a été très stéréotypée." Hélène Grenier s'est également occupée de musique à l'Orchestre symphonique de Montréal: à compter de 1935, elle a rédigé pendant de nombreuses années les notes pour les concerts d'enfants le samedi après-midi au Plateau.

Elle raconte qu'en rentrant de Paris en 1925, elle s'est retrouvée dans ce qu'elle qualifie maintenant "d'état dépressif imaginaire" où elle avait alors "l'impression de n'appartenir à nulle part". Elle est engagée en 1926 à la bibliothèque municipale de Montréal parce qu'elle aime les livres et la lecture et qu'elle

a fait les humanités gréco-latines. Elle me confie que ce n'est que plus tard qu'elle a réalisé que les bibliothécaires n'avaient pas le temps de lire. Hélène Grenier travaille alors à la distribution des livres au comptoir du prêt; Hector Garneau, petit-fils de l'historien est alors conservateur et Marie-Claire Daveluy s'occupe de catalogage à la bibliothèque municipale de Montréal.

Elle me dit que derrière son comptoir, elle rêvait de faire de la référence qu'elle voulait apprendre; elle s'est donc inscrite avec Laurette Toupin à des cours élémentaires en bibliothéconomie donnés à l'Université McGill le soir et le samedi. Elle me confie qu'après avoir passé quatre ans à la distribution des livres, elle a fait pendant un an de la classification avec Marie-Claire Daveluy et qu'elle croit qu'elle n'aurait jamais pu faire de catalogage car les espaces et les crochets carrés l'auraient assommée.

Victor Doré, président de la commission scolaire de Montréal, vint ensuite la chercher pour monter une bibliothèque pour les instituteurs; chose nouvelle, cette bibliothèque n'était pas rattachée à une école normale. Hélène Grenier quitte donc avec Laurette Toupin la bibliothèque de la ville de Montréal, traverse la rue Sherbrooke et va à l'école du Plateau face au Parc Lafontaine. Toutes deux prennent un an à s'installer et ont de nombreux problèmes de catalogage; heureusement le docteur Lomer leur a promis aide et conseils si le besoin s'en faisait sentir. Elle me raconte que Victor Doré était conscient des problèmes mais que c'était une bataille continue avec les commissaires qui ne comprenaient pas pourquoi il fallait des livres pour les instituteurs. Elle me confie que cette bibliothèque a eu quarante ans en 1972 et qu'elle a pris beaucoup d'envergure avec Céline Cartier.

Au cours des huit dernières années de sa carrière active, Hélène Grenier a été mutée du poste de directrice de la bibliothèque des instituteurs à la direction des bibliothèques des écoles de la CECM et elle avoue qu'elle ne connaissait alors rien aux livres d'enfants. "Heureusement, dit-elle, que j'avais un personnel de spécialistes et de connaisseurs comme Alvine Bélisle, Claire Doray et Maurice Brière". Dans les écoles

c'était, selon elle, l'époque héroïque où des instituteurs s'occupaient de la bibliothèque en temps supplémentaire et sans rémunération additionnelle. La philosophie d'Hélène Grenier était qu'il n'y avait rien d'assez beau pour les enfants, souvent défavorisés, des écoles de Montréal. Elle n'était pas très heureuse de sa carrière d'administrateur et sortait souvent de son bureau en disant à ses jeunes collaborateurs: "Voulez-vous me montrer un livre, j'ai peur d'oublier comment c'est fait". Il y avait cent quatre-vingt-dix bibliothécaires dans les écoles de la CECM quand Hélène Grenier quitta en 1961.

En plus de toutes ses autres activités, elle a été professeur émérite à l'école de bibliothécaires de l'Université de Montréal, à la même époque d'ailleurs que Marie-Claire Daveluy. Elle a donné pendant plusieurs années le cours d'histoire des bibliothèques et tous ceux qui l'ont suivi se souviennent de la culture immense d'Hélène Grenier qui nous parlait de la bibliothèque d'Alexandrie, du British Museum ou de la Vaticane. Elle a même, suite à ses cours, embauché certains de ses anciens étudiants qui sont devenus ses collaborateurs; parmi ceux-ci, on peut mentionner Paule Rolland-Thomas, Georges Cartier et Réal Bosa.

En plus des cours à l'école de bibliothécaires, Hélène Grenier a aussi enseigné au Thomas More Institute for Adult Education un cours intitulé "Background to Music"; c'était l'éducation permanente de la fin des années 30, me dit-elle. Elle conclut sur cet aspect de sa carrière en disant: "Mon travail de professeur a été intéressant, cela a été important pour moi d'enseigner et le contact avec les jeunes m'a beaucoup apporté". Dans la profession, Hélène Grenier a été fort active; elle fut du premier conseil de la CLA comme membre canadien-français, fut deuxième vice-présidente, dut en refuser la présidence. Elle est aussi membre honoraire de l'ASTED. "A cette époque, nous étions entre femmes", me dit-elle.

Sa dernière expérience professionnelle l'a emballée. Ce fut à l'Exposition universelle de 1967 où elle travailla avec trois autres bibliothécaires du 15 avril au 15 novembre. La bibliothèque était située au Pavillon du Canada, et contenait des livres canadiens en vingt-

six langues, des livres sur le Canada, des documents officiels. On y retrouvait également les journaux du premier juillet 1867 dont un journal d'Halifax portant une large bande noire, signe du deuil de la nation.

On y exposa des pages de l'édition originale du "Journal" de Samuel de Champlain et l'autographe de Paul Chomedey de Maisonneuve. Pendant la durée de l'exposition on fit signer par les auteurs qui y vinrent leurs oeuvres et l'on exposa ces autographes pendant le dernier mois. Il y avait aussi une salle pour les enfants sous la responsabilité de Suzanne Faucher; les étudiants des écoles de bibliothéconomie agirent comme aides durant cette période. On retrouvait à la bibliothèque du Pavillon du Canada tous les périodiques canadiens et l'on y recevait huit cents lecteurs par jour. Hélène Grenier est très heureuse d'avoir été libre, bilingue et d'avoir pu accepter ce poste grâce auquel elle a connu des bibliothécaires de toutes les provinces. "On a fait des contacts, expliqué des choses, cela a été très enrichissant", me confie-t-elle.

Hélène Grenier relate que lorsqu'elle avait six ou sept ans, elle allait à la bibliothèque de l'Institut chercher des Jules Vernes avec son cousin; les livres d'enfants à cette époque étaient placés dans une armoire par terre et cette armoire était illuminée de l'intérieur; c'est ainsi qu'à la fermeture de la bibliothèque, les bibliothécaires devaient les sortir par les pieds, tellement ils s'étaient enfoncés dans l'armoire.

Elle adore les voyages, a beaucoup voyagé, est retournée en Europe en 1935, en 1948 et depuis 1953, année du décès de sa mère, elle y fait régulièrement des séjours. En septembre 1974, elle a fait ce qu'elle qualifie un "Voyage de chapelles", pendant lequel elle a vu ou revu à Ronchamp la chapelle de Le Corbusier, les vitraux de Chagall à la cathédrale de Reims, la chapelle Notre-Dame-de-la-Paix de l'oujita également à Reims, la chapelle St-Pierre de Cocteau à Villefranche dans les Alpes-Maritimes, la chapelle du Rosaire de Matisse à Vence sur la Côte d'Azur. Elle me dit: "Je voyage toujours pour voir des choses".

Ses petites-nièces lui disent: "Toi tu es la sage, tu es

la tante "too much". Elle me rapporte que tout dans sa vie est arrivé par hasard: la bibliothéconomie, la musique, les voyages... Le hasard objectif, peut-être. On a consacré en mars 1969 une longue partie de "Femmes d'aujourd'hui" à Hélène Grenier et elle me dit que l'équipe de Radio-Canada a passé deux jours chez elle et que cela a été fort intéressant. Tous ceux qui comme moi ont pu regarder cette émission ont pu constater qu'Hélène Grenier aussi était fort intéressante.

Pour terminer, en vue de ce numéro pour l'année internationale de la femme, Hélène Grenier me dit que "le livre comme la femme a été trop longtemps perçu comme un objet de perte. Lire un livre c'était l'enfer suspendu sur nos têtes". Elle me confie qu'elle n'aime pas l'expression "libération de la femme" et qu'elle lui préfère celle de Simone Veil, ministre de la Santé dans l'actuel cabinet français, qui parle de "l'affirmation de la femme" expression qu'Hélène Grenier trouve plus appropriée. Elle croit que certaines femmes ne sont pas libérées parce qu'elles n'osent pas s'affirmer, que leur souhait de libération n'est pas en profondeur et que le symbole du soutien-gorge à la poubelle n'est qu'un aspect de cette libération. Elle croit à une libération plus globale, à une affirmation totale de la personnalité de la femme et par conséquent à tous les niveaux de son être, que ce soit son corps, son âme, son esprit, son intelligence, enfin tout ce dont on est fait.

Selon Hélène Grenier "en cinquante ans, au point de vue de l'affirmation de la femme dans notre profession, nous avons perdu, perdu avant de commencer." Elle continue en disant: "Quand je suis devenue bibliothécaire, c'était un métier de femmes, un peu ennuyantes, grognons, poussiéreuses; c'était l'époque où madame Duval, régnant à St-Sulpice, refusait deux livres à Olivar Asselin sous prétexte que ceux-ci étaient à l'index. Paix à ses cendres! madame Duval, c'était une bibliothécaire extraordinaire, mais elle faisait selon sa loi et ses prophètes". Elle ajoute en disant que lorsqu'elle a étudié la bibliothéconomie, il y avait des religieux, surtout des religieuses et des femmes mais très peu d'hommes et que maintenant il y a beau-

coup, beaucoup d'hommes. D'après ce qu'elle voit et par les revues professionnelles qu'elle reçoit, elle constate que maintenant les hommes occupent les postes clés dans les bibliothèques.

En rédigeant ce texte, je sors donc mes listes de membres de la CBPQ et de l'ACBLF pour vérifier et m'aperçois qu'effectivement au conseil d'administration de la Corporation des bibliothécaires professionnels du Québec, il y a cinq femmes pour huit hommes et que dans les comités on retrouve quarante et un hommes pour vingt-huit femmes.¹ Quant à l'ACBLF, il y avait au conseil de direction quinze hommes pour quatre femmes.²

Hélène Grenier conclut en disant que les associations de bibliothécaires ont été en majorité féminines, que les femmes ont fait une lutte formidable, ont fait accepter que la profession existe et que l'on soit payé de façon convenable et puis les hommes sont arrivés. "La profession qui était quasiment féminine est devenue une profession masculine, et je me demande pourquoi..."

1- CBPQ/CPLQ.

Liste des membres, 1973, pp. iii - vi.

2- ACBLF.

Liste des membres, 1972, p. ix.

HIER ET AUJOURD' HUI

Louise LEFEBVRE

Bibliothécaire professionnel

Etre invité à faire part de ses souvenirs et de ses impressions est signe qu'on prend du galon. Mais le temps passe si vite et les gens ont la mémoire si courte que ce qui était "hier" est déjà bon pour les archives.

En évoquant ici des expériences vécues dans diverses associations de bibliothécaires, je suivrai la chronologie, autant que possible, sans m'embarasser de notes bibliographiques et d'un ordre rigoureux. L'histoire de la bibliothéconomie au Québec est à écrire et ce serait un bon sujet de thèse pour ceux qui en auraient le goût et le courage.

Il reste que nous avons accompli beaucoup de choses, avec de modestes moyens.

Donc, en cet automne de 1932, je me trouvais, nantie de la recommandation de Mlle Hélène Grenier, dans le bureau de Miss Grace Reynolds, secrétaire de l'Ecole de bibliothéconomie de l'Université McGill, la seule accréditée (1928) alors au Canada. Dire que j'étais intimidée serait faible. Je pénétrais dans un monde nouveau, celui d'une université de tradition écossaise et cela me remplissait de crainte respectueuse (awe) et de curiosité intense. Ma crainte était de ne pas réussir assez bien pour faire honneur à la confiance que certains mettaient en moi.

Les difficultés ne manquaient pas et elles étaient d'ordre divers, les principales étant la langue d'enseignement, l'anglais, et mon manque total d'expérience pratique.

Après deux années d'étude de la littérature anglaise avec le regretté Dr. Wm. Atherton, je croyais savoir l'anglais. Je m'aperçus vite que j'avais beaucoup à apprendre, et surtout que je devais me familiariser avec l'anglais de tous les jours et m'entraîner à saisir ce que disaient nos maîtres (tous remarquables), mais chacun doué d'un accent particulier. Les Canadiens

étaient ceux que je comprenais le plus facilement, et surtout le directeur de l'Ecole, feu le Dr. G.R. Lomer, dont les cours sur l'histoire du livre, donnés avec une diction impeccable, étaient un pur enchantement.

Les élèves - des femmes seulement - venaient de toutes les parties du Canada. J'en ai revu depuis quelques-unes avec grand plaisir. Ma voisine de pupitre, Agnes Coffey, me témoigna tout de suite une amitié qui devait durer toute sa vie.

Le cours était fort chargé et la plupart travaillaient dix heures par jour pour arriver à donner à temps leurs "assignments", sorte de travaux pratiques, à la fois joie et tourment. Si l'on constatait que tout allait bien, tant mieux! Mais si en cours de route, on trouvait les résultats indécis, que d'inquiétude!

La direction effective de l'Ecole était assurée par Mrs. Mary Duncan Carter, dont la thèse de doctorat (1942) porte sur la situation des bibliothèques à Montréal. (1) Sujet nouveau alors et toujours actuel.

Nos maîtres nous traitaient avec la bienveillance un peu distante qui était de mise avec des élèves ayant dépassé l'adolescence. Nous étions des "post-graduates" et cela se voyait. La plupart des étudiantes avaient déjà l'expérience pratique du travail de bibliothèque.

L'Ecole, existant depuis peu, les détenteurs du B. L. S. se comptaient facilement. Ils étaient rares en poste dans les bibliothèques, même importantes. En mai 1933, je détenais enfin un B. L. S. de McGill et j'étais

la première francophone à le faire.

Nos maîtres nous incitaient à nous inscrire dans les Associations existantes. La plus importante était l'"AMERICAN LIBRARY ASSOCIATION" (\$3.00 par année). L'ASSOCIATION DES BIBLIOTHECAIRES DU QUEBEC / QUEBEC LIBRARY ASSOCIATION venait de naître (1932) sous l'impulsion du Dr. G.R. Lomer, appuyé par Aegidius Fauteux, bibliographe émérite, alors conservateur de la bibliothèque de la Ville de Montréal.

Nous fûmes enrôlés d'office dans la nouvelle association dont les membres se recrutaient surtout parmi le personnel des bibliothèques de l'Université McGill, celui de la bibliothèque de la Ville de Montréal, et le personnel des autres bibliothèques de Montréal et des environs.

Nos débuts étaient plus que modestes, nos moyens, limités. La cotisation annuelle était d'un dollar. Tout le travail était bénévole.

Nous étions alors au plus noir de la crise économique déclenchée par le krach de la bourse en 1929, et dont la crise actuelle donne une bien faible idée, car aucune des structures de secours que nous connaissons aujourd'hui n'était en place. Quand on disait "crever de faim", cela n'était pas une figure de rhétorique, c'était vrai à la lettre. Aussi, les "chanceux" étaient ceux qui travaillaient, fussent-ils chichement payés.

McGill avertissaient les finissants de son Ecole de bibliothéconomie de ne pas compter sur un emploi après

leurs études, mais on nous donnait quelques techniques pour y parvenir, v.g. se présenter en personne, avec sa demande d'emploi dûment dactylographiée, accompagnée d'un "curriculum vitae" et d'une photo toute prête. Cette "efficiency" impressionne favorablement l'employeur éventuel, nous disait-on. Pas question de concours public ni d'annonces dans les journaux. Les candidats étaient treize à la douzaine. Le mieux était d'être "pistonné" par ses parents, amis et connaissances. Ce régime devait durer longtemps. Est-il tout à fait aboli? Pas question non plus de syndicats pour nous, ni même de réclamations d'ordre salarial. N'étions-nous pas heureux de gagner quelque chose? "Here's your miserable pittance" me disait mon chef, Miss A.L. Shaw, sous forme de plaisanterie, en me remettant mon chèque mensuel.

Le directeur de la Ferme Expérimentale à qui nous parlions timidement de traitements plus conformes à la compétence exigée de nous, nous répondait avec superbe: "Je peux faire laver nos bouteilles à lait par des P...". Le "chômeur instruit" n'est pas un phénomène particulier au Québec de 1974.

Résignés, les fonctionnaires attendaient avec plus ou moins de patience que prennent fin les années des vaches maigres, ou que survienne une promotion due à la retraite ou au décès d'un supérieur immédiat.

À Ottawa, le réseau des bibliothèques gouvernementales était déjà remarquable. Des bibliothèques comme celles du Service géologique, des Mines et de l'Agriculture témoignaient d'une excellente organisation technique. La reine des bibliothèques était celle du Conseil National des Recherches, alors dirigée

par Miss Margaret S. Gill, en qui brillaient toutes les qualités qu'on peut désirer: science, beauté, talent, succès. Elle devait contribuer à la fondation de la CANADIAN LIBRARY ASSOCIATION.

En fait d'Associations de bibliothécaires, il y avait "L'OTTAWA LIBRARY ASSOCIATION" surtout orientée vers les bibliothèques publiques et, plus intéressant pour nous, le "PROFESSIONAL INSTITUTE OF THE CIVIL SERVICE OF CANADA", formé de cadres ou du moins de détenteurs de grades universitaires. Détail important, les bibliothécaires détenteurs du B.L.S. étaient admis à l'Institut. Nous étions si peu nombreux que malgré ma jeunesse et surtout mon inexpérience, je fus déléguée des bibliothécaires auprès du "Professional Institute".

Confortablement installées au Parlement dans les fauteuils de cuir de la Salle de la Commission des Chemins de fer, nous écoutions, ma compagne et moi, ces messieurs discuter interminablement sur la question de savoir si le gouvernement devait payer .03 ou .05 du mille, quand les fonctionnaires utilisaient leur "char" (pas mérovingien, mais Ford), pour aller sur le terrain. Nous nous faisons enfumer comme des jambons durant ces sessions ennuyeuses. Comme j'appartenais - et appartiens encore - à l'espèce méprisée des piétons, j'avais l'avantage de regagner mon domicile sur la glace ou dans la "sloche".

Après quelques expériences pénibles, je jugeai que les automobiles des fonctionnaires pouvaient rouler sans mon concours et je ne mis plus les pieds aux séances du "Professional Institute". (La voix du P.I. s'est fait entendre depuis et sur d'autres sujets!)

Cependant, à notre insu, la situation économique se redressait peu à peu, et en 1939, après une série d'alertes et d'inquiétudes mortelles, ça y était! Nous étions en guerre, et une guerre où nous n'étions pas vainqueurs, loin de là. L'économie canadienne se mit à l'heure de la guerre, et nombre de postes nouveaux mieux payés s'offraient aux jeunes capables et instruits. Ceux-ci, bloqués dans le fonctionnarisme où les promotions viennent quand les aînés n'y sont plus, se hâtèrent de quitter le "Civil Service" pour des emplois plus prometteurs.

À tel point que les offres d'emploi de la fonction publique fédérale demeuraient sans réponse. Un poste s'ouvrait à Montréal. J'en profitai pour revenir dans cette ville où j'avais mes racines. De l'agriculture - sujet assez aimable après tout, avec ses perspectives agrées, - je passais à la chimie malodorante des pâtes et papiers.

L'industrie canadienne était sur le pied de guerre et il fallait tenir à tout prix. Enfin, après des années d'angoisse, Allemands et Japonais capitulaient. La nouvelle aussitôt connue, on nous donna congé pour le reste de la journée.

On fut témoin alors de ces explosions de joie hystériques où des irresponsables saccageaient tout. A vrai dire, ce genre d'émeute assortie de pillage fut moins grave à Montréal qu'ailleurs. Me trouvant près des magasins Eaton, je vis arriver une bande de jeunes morveux hurlant "Who won the war?" Eux sans doute! Un "bouncer" posté près de la porte les renvoya au trottoir sans douceur. Tant pis pour les innocents pris

pour ainsi dire entre l'enclume et le marteau!

La guerre finie et gagnée - en théorie du moins - nous pouvions nous remettre aux travaux de la paix, c'est-à-dire au progrès des bibliothèques.

En 1946, à l'université McMaster, à Hamilton, le CANADIAN LIBRARY COUNCIL organisait la conférence de fondation de la CANADIAN LIBRARY ASSOCIATION, sous la présidence de Margaret S. Gill.

La petite ASSOCIATION DES BIBLIOTHECAIRES DU QUEBEC, pour sa part, avait toujours fait partie du "CANADIAN LIBRARY COUNCIL" qui lui était postérieur. En 1948, le congrès se tenait à Ottawa, sous la présidence du Dr. William Kaye Lamb. J'obtins la permission d'y aller, à mes frais, bien entendu. Et là, j'eus la révélation d'une association déjà puissante, malgré sa jeunesse; je vis et entendis des personnalités de premier plan, où se distinguaient le Dr. Lamb et l'inimitable Elizabeth H. Morton, qui devait pendant un quart de siècle, veiller aux destinées de la C. L. A. Depuis cette date, la C. L. A. me fut toujours chère et on me fit l'honneur de m'élire 2e vice-présidente en 1955.

Avec la collaboration des bibliothécaires du Québec la C. L. A. tint son congrès annuel, à Montréal, en 1950, sous la présidence de Kathleen R. Jenkins, bibliothécaire de la ville de Westmount; en 1955, à Québec, sous la présidence d'Alberta Letts conjointement avec l'Association des Bibliothécaires du Québec, alors présidée par feu Cécile Saint-Jorre; en 1960, à Montréal, sous la présidence de Bertha Bassam. En 1963, un

francophone, toujours à l'avant-garde lorsqu'il s'agissait des bibliothèques, j'ai nommé le P. Ed. Desrochers, S.J., était élu président de la C.L.A. et devait y susciter quelques remous. L'ASSOCIATION DES BIBLIOTHECAIRES DU QUEBEC dont j'étais alors présidente, lui offrit une réception et un banquet au cours duquel il prononça un discours retentissant sur "LA BIBLIOTHEQUE AU SERVICE DES DEUX CULTURES AU CANADA". (2) discours prophétique bon à relire, encore aujourd'hui, bien que certains paragraphes ont pris depuis une valeur historique.

On trouve dans ce texte une référence sur la définition du "BIBLIOTHECAIRE PROFESSIONNEL" dans les bibliothèques médicales des hôpitaux - définition gagnée de haute lutte par un comité conjoint de la QLA/ABQ, de l'A.C.B.L.F. et du chapitre de Montréal de la "SPECIAL LIBRARIES ASSOCIATION." Dans une lettre adressée aux membres du Conseil le 28 décembre 1962, devant les empiètements d'une soi-disant "Association Canadienne des Bibliothécaires et Archivistes médicaux" inconnue de tous les vrais bibliothécaires, j'exprimais (p. 11) l'intention d'étudier "quelles modifications l'A.B.Q. devrait apporter à sa charte pour être érigée en Corporation vraiment professionnelle, c'est-à-dire en Corporation dite "fermée". (3)

L'A.B.Q. devait former peu après un "Comité des questions professionnelles". Cela comportait l'étude de nos règlements et leurs amendements, et aussi l'étude de la situation juridique du bibliothécaire dans notre société et l'étude des moyens à prendre pour remédier aux définitions fantaisistes du bibliothécaire que certains "groupes" exploitaient à leur profit, sur-

tout lorsqu'ils traitaient avec le gouvernement du Québec de plus en plus omniprésent.

Nous nous sommes vite rendu compte que du point de vue juridique, le statut de bibliothécaire équivalait à zéro. Alors que le moindre ouvrier devait exhiber sa carte de compétence pour exercer son métier, on n'exigeait rien de précis pour être bibliothécaire. Cette imprécision nous desservait aux yeux du public et des employeurs. On reconnaissait bien en général que l'emploi de bibliothécaire était "a gentle occupation" pour dames de qualité ayant subi des revers de fortune, un travail auquel elles pouvaient se livrer sans déchoir. Pour les hommes, il suffisait d'être "cultivé" et surtout de n'avoir pas de goût pour exercer la profession qu'on avait d'abord choisie, si tant est qu'on en avait choisi une. Alors la bibliothèque apparaissait comme le havre de paix, la bonne planque, où les coups durs de l'existence nous seraient épargnés. Cela ne veut pas dire que ceux qui ont été choisis d'après des critères inexistantes ont tous été des échecs. Des talents se sont manifestés et il y eut des réussites spectaculaires. Mais il reste qu'un jardin mal clôturé est une invitation constante aux maraudeurs.

La fondation de l'INSTITUTE OF PROFESSIONAL LIBRARIANS OF ONTARIO (1958) créait un précédent, pour nous fort utile. La bibliothéconomie était-elle un art ou une science? Les bibliothécaires exerçaient-ils une profession libérale? N'étaient-ils pas, en dépit de leurs prétentions, des "glorified clerks"? Des commis d'un genre un peu spécial, certes, mais des commis tout de même dont les capacités (skills) pouvaient être acquises facilement et dont la compétence (bibliographie? érudition?) ne reposait sur aucun

corps de doctrine bien structuré comme la théologie, la médecine, le droit!

En 1960-61, la C. L. A. avait institué une enquête sur l'opportunité de créer un groupe spécial de "bibliothécaires professionnels." Pour le Québec, on constate que "there seems to have been very little interest in or discussion of this question... at any time," alors qu'en Ontario, le sujet était discuté depuis 1950. Le rapport souligne avec pertinence que la vraie nature d'une corporation professionnelle et de ses relations avec les associations existantes est peu comprise. (4)

L'idée cependant faisait son chemin. Si nous obtenions une définition légale du bibliothécaire professionnel, (ou mieux, du "bibliothécaire" - mais on en est encore loin) cela couperait court aux discussions académiques. On se retrouverait en fait devant une définition précise inscrite dans un texte de loi et valable pour le Québec. Que les autres, ailleurs, en fassent autant!

Une telle définition est d'autant plus importante que dans la rédaction des contrats de travail et en toutes circonstances d'ailleurs, elle identifie clairement celui/celle qui en est l'objet.

Pour préparer les esprits, dès 1962, l'ABQ/QLA avait invité Brian Land à expliquer ce qu'était l'IPLO.(5)

En 1963, le P. Desrochers et L.G. Denis, à l'occasion du 20^e anniversaire de fondation de l'ACBLF, mentionnaient la nécessité de grouper les bibliothécaires professionnels en une "Corporation" ou association

professionnelle au sens juridique du terme. (6) Donc les bibliothécaires s'interrogeaient sur leur place dans la société.

Au printemps de 1965, un comité présidé par Effie Astbury concluait à la nécessité et même à l'urgence d'instituer une Corporation professionnelle pour les bibliothécaires. (7)

De son côté, l'ACBLF, sous la présidence de M. Patrick Allen, poursuivait une réflexion parallèle. Il fallait constituer un comité conjoint. Le 15 septembre, j'étais chargée par l'ABQ/QLA de présider son comité et d'en recruter les membres. Le 26 octobre le comité conjoint ABQ/QLA - ACBLF enfin formé, tenait sa première réunion au Club Thémis, lequel nous servit de lieu de réunion jusqu'à ce que la spéculation foncière l'obligeât à transporter ses pénates ailleurs. Il me fait plaisir de rendre ici un hommage reconnaissant à la direction et au personnel du Club qui nous rendirent de multiples services à des conditions très favorables qu'on n'imagine plus aujourd'hui.

A cette première réunion étaient présents, outre M. Patrick Allen, président de l'ACBLF, les personnes suivantes:

POUR L'ACBLF: Réal Bosa, Guy Forget, Bernard Vinet, Lucien Montreuil, auxquels se joignirent plus tard Madeleine Charbonneau, Blanche Faucher et Hubert Perron.

Pour l'ABQ/QLA: Louise Lefebvre, le P. Ed. Desrochers, S.J., auxquels se joignirent plus tard Keith

Crouch, Margaret Dubois, Marianne Scott, Marjorie Goodfellow.

Ce comité devait rester stable jusqu'à ce que notre bill 175 fut voté (mai 1969).

M. Guy Forget fut élu président du Comité à l'unanimité. Tous appréciaient ses connaissances juridiques, son bon jugement et son habileté à diriger une réunion. Je me trouvais là un crayon à la main et en train de prendre des notes. C'est ainsi que le secrétariat m'échut sans autre forme de procès. Cela devait durer sept ans.

Le P. Desrochers prit à son compte la rédaction de textes juridiques, explicatifs et justificatifs dont le comité avait besoin pour son usage ou pour celui des futurs membres. La somme de travail qu'il donna peut difficilement s'évaluer. Elle fut considérable et indispensable.

La représentation de l'ABQ/QLA se trouva à hériter du secrétariat, des règlements, et des admissions. L'ABQ/QLA assumait également la moitié des frais encourus par le Comité conjoint, soit plus de \$2,000.00 pour sa part. (8)

À l'assemblée annuelle de l'ABQ/QLA, tenue à Sherbrooke, en mai 1966, sous la présidence de Miriam H. Tees, la formation de la Corporation était votée à l'UNANIMITE. Cette Corporation, nous la voulions à tout prix et je reste convaincue qu'elle est INDISPENSABLE aux bibliothécaires, si ceux-ci veulent vraiment non seulement leur avancement personnel, mais aussi celui du groupe professionnel et des institutions

qu'ils représentent dans notre société.

Personne ne peut dire: "Si les autres font naufrage, je sais nager et je me sauverai bien tout seul." Au contraire. De même que tous profitent de l'amélioration générale des conditions de vie, de même tous sont perdants lorsque le secteur où ils travaillent est faible, désorganisé, peu considéré.

À voir l'efficacité avec laquelle les nouvelles professions (légalement reconnues comme telles) s'imposent aux employeurs et tout particulièrement à l'État du Québec, les bibliothécaires ne peuvent vivre s'ils n'ont pas une Corporation puissante pour parler en leur nom.

C'est pourquoi je dis à la Corporation:

"Il faut mener à terme le travail commencé pour une profession structurée."

QUELQUES RÉFÉRENCES

(1) Carter, Mary Duncan

A survey of Montreal Library facilities and a proposed plan for a library system. Ph. D. Thesis. Chicago, Ill., University of Chicago, 1942. 217 p. (tpw).

(2) Desrochers, Edmond, S.J.

La bibliothèque au service des deux cultures au Canada. Discours prononcé au Club Thémis, Montréal, le 30 novembre 1963, à une réunion générale de l'Association des Bibliothécaires du Québec/Quebec Library Association. Mont., ABQ/QLA. (Publication no. 3) 27 p.

Avec commentaires du Dr. Samuel Rothstein, de Miss Bertha Bassam et du Professeur Vernon Ross.

(3) Lefebvre, Louise

Lettre à tous les membres du Conseil de l'Association des Bibliothécaires du Québec/Quebec Library Association sur la "Définition des emplois" émanant du Service de l'Assurance-hospitalisation, Ministère de la Santé, Québec, Mont., 1962. 12 p.
(Communication de caractère privé)

(4) Canadian Library Association. Librarians Committee.

Report to the Canadian Library Inquiry, 1960-61. 2 p.
G.G. Turner, Chairman.

(5) Land, Brian

"Institute of Professional Librarians." *QLA/ABQ PROCEEDINGS OF CONFERENCE/ COMPTES RENDUS DU CONGRES*. Ste-Adèle-en-haut, 1962. pp. 46-55

(6) *BULL. DE L'ACBLF*, vol. IX, no 2, juin 1963, pp. 109 - 110, articles de Ed. Desrochers, S.J. et L.G. Denis.

(7) ABQ/QLA. Report to Council... of the "ad hoc" Committee on professional matters. Effie Astbury, Chairman. May 21st, 1965. 5 p. References.

(8) Lettre de Guy Forget à Louise Lefebvre, 23 décembre 1965.
(Archives de la Corporation)

ARE LIBRARIANS PRUNES ?

Miriam H. TEES

Chief Librarian
The Royal Bank of Canada

Librarianship as a profession has given me a rich and interesting life. This article gives me an opportunity to think through my own ideas about our profession and to stress those things which seem most important to me.

We are all familiar with the Librarian who, unfortunately, seems to represent our profession to the public - a dried-up prune who talks about overdue books and fines and looks down on the user who is not sure what he really wants. Fortunately, I had not met any prunes, so I was attracted to the profession after several years of working in various other jobs, most of which I enjoyed but none of which challenged me. I had, naturally, used the university library as an undergraduate and borrowed books for pleasure from the public library, but I had absolutely no conception of what librarians do or the kinds of service provided by libraries until I went to Library School. I had never heard of Dewey

or L.C. "Reference" in this context meant nothing to me. I became a Librarian because I fell in love with mediaeval illuminated manuscripts in the College Libraries in Cambridge - something I have never dealt with as a librarian.

At the McGill Library School, however, I was quickly set right about the profession I had embarked upon. There I was inspired by one of Quebec's most distinguished Librarians, Miss Beatrice Simon, who introduced the students to a concept of information service in special libraries. Then as now, jobs did not grow on trees, so I began my career by taking what was available to gain experience. However, when, two years later, the post of Librarian at The Royal Bank of Canada became vacant, I was the fortunate candidate, and I have worked there ever since.

It is unusual nowadays for a Librarian to remain in one position for so long a time. For me this has been possible for several reasons. First, the Library is always growing and changing. Secondly, my employer encourages me to take part in professional activities outside the Library. Third, the job itself, though it does have its frustrations, continually offers me a challenge which I cannot refuse - that of providing excellent service to an ever-growing, ever-changing and ever-more-sophisticated clientele.

To provide excellent service to the USER is the reason for existence for our library as for any special library. It is not our function to train people to use the catalogue or to insist on strict adherence to rules. Our clients need to be given the information they need in the form they need it at the moment they need it. This means that the library staff has to be alert and well-trained and, above all, willing to go the extra mile to

answer the user's needs. Prunes are out. Every activity is subordinated to the needs of the clients. In selecting material for the library, the challenge is to predict needs so that when requests come, the material is at hand. If it is not available, it must be speedily obtained by purchase or by borrowing. Cataloguing and classification are geared to fast retrieval and will often be done the hour the material arrives so that a user is not kept waiting. Reference questions are answered with facts as often as possible, not with documents. Exhaustive bibliographies are rarely required in our library. Our clients want a small number of highly relevant articles or chapters or books or tables.

The touchstone of the special librarian, in fact the touchstone of all library service, is service to the user, though it is easy enough to forget this in our desire to acquire, organize and maintain our collections. It is easier to remember it, perhaps, in the special library which resists to serve a special clientele and has a narrow subject field. It is easy for the librarian, embroiled in computerizing his catalogue, or in trying to keep control of circulation, or in describing his latest acquisitions so as to conform to the needs of the network, to forget that the library nowadays does not exist apart from its users. All we do should be designed to make libraries accessible, even hospitable, to the user. Circulation procedures, accessibility and comprehensibility of the catalogue, reading facilities, up-to-date sources, far-reaching current awareness services and publicity efforts, and, most of all, friendly, smiling, willing and competent library staff are essential in the special library.

This, then, is the challenge to me of my job as a special librarian. To make my library a welcoming pla-

ce, to work with a dedicated team which directs all its efforts toward service to the user, and to have a collection so up-to-date that the material the users want is there before they require it. Helping to create this kind of library is rewarding in itself.

One emerges from university library schools with certain skills and certain attitudes, but one will quickly become narrow, and ingrown, unless one continually tries to widen ones horizons. To keep from becoming a prune oneself, a Librarian needs to keep in touch with other Librarians. No profession is more blessed (or cursed) with a variety of organizations to join than we are. And to join is not enough, in my view. One must seize the opportunity to be active. All willing workers are welcomed. It is a cliché to say that one only gets out of a thing what one puts into it, but I have found it to be true. In my activities in SLA, ABQ/QLA, and the Corporation of Professional Librarians, I have gained immeasurably, far more than I have from other associations to which I belong as a passive member.

What have I gained? First of all, the contacts with other Librarians. Librarians are people; people are interesting in themselves. Besides that, Librarians have the whole infra-structure of their jobs in common. We can learn so much from each other, and more by meeting and interacting than simply by reading, important as that is. Secondly, advances in the profession. It is a long time since I was at university. Many new ideas have entered librarianship in that time. Through conferences, workshops, lectures, I have been exposed to so much that has been useful that I cannot measure it. Thirdly, the possibility to contribute something of myself to the profession at large. Like most humans, I like to give, and it is rewarding

to work with other people to influence the course of librarianship in however small a way.

This may be one reason I have so much enjoyed teaching. At the Graduate School of Library Science at McGill University I have been responsible for courses in "Special Libraries" and "Business Literature" for the past four years. What a delightful experience. To interact with students, these open-minded, clear-eyed, shrewd people, is to take a fresh new look at libraries, and to examine ones own convictions and practices. This gives me a chance to teach and influence, yes, but even more it makes me re-examine my own work and ideas. It has even driven me back to school to take further training - something every librarian should do after 20 years in the profession.

As something of a Quebec chauvinist, I cannot resist mentioning one more reward I have received from this profession - that of working as a member of the Quebec community. An anglophone francophile, I am perhaps proudest of the fact that I, a female English-speaking librarian, presided over the Board of the Corporation which was otherwise composed entirely of male francophones. How my French improved! I am deeply convinced that we must all overcome language barriers. As soon as we do, we find we have nearly everything in common. It is my responsibility, I believe, and the responsibility of every single Quebecer to co-operate.

As a profession, where are librarians going? Are we being phased out by information scientists and library technicians? Perhaps we are. We will be if we go on being prunes. We have to look outward toward the user, not inward at ourselves, if we are to survive. We have to take responsibility and be ready to experiment, adapt, look outward.

REFLEXIONS SUR LA FORMATION DES BIBLIOTHÉCAIRES DU QUÉBEC

Paule ROLLAND-THOMAS

Professeur
Ecole de bibliothéconomie
Université de Montréal

La fin des travaux préliminaires et la remise du rapport provisoire du sous-groupe de travail sur le programme de l'École de bibliothéconomie en vue du renouvellement de l'agrément par l'American Library Association ont suscité chez les membres du sous-groupe¹ beaucoup d'intérêt, de réflexion et la nécessité d'acquiescer une bonne information sur la formation des bibliothécaires.

Pour ma part, ces séances de discussions ont suscité des interrogations dont les réponses appartiendraient à des études et des enquêtes très approfondies. Je pose donc des questions sans savoir si elles apporteront des réponses pertinentes. On a souvent avancé l'assertion que la formation professionnelle doit être axée sur la pratique. Que constitue la "pratique"? Le terrain offre-t-il un modèle à suivre? Y-a-t-il une évaluation qualitative (quality control) de ce qui se fait dans les bibliothèques? Devons-nous répondre aux besoins de la profession ou anticiper ces besoins? Si nous avons été à l'écoute d'un grand nombre en 1970, nous n'aurions pas instauré le programme de maîtrise parce que "c'est trop long pour les besoins du Québec."

Mais que sont-ils ces besoins du Québec? Ont-ils été identifiés et nommés? Sont-ils différents des besoins d'ailleurs? Une étape importante dans ce processus d'identification a été le rapport Castonguay² sur les besoins du Québec en matière de lecture publique; des résultats encourageants commencent déjà à être perçus. Nous avons aussi reconnu nos besoins en matière de langue; nous nous sommes donc donné au cours des années et nous continuons à nous donner des instruments de travail en langue française.

La formation des bibliothécaires en Amérique du Nord

est assurée depuis un siècle par les universités; mais elle ne se termine pas dans ces établissements, elle doit se poursuivre par l'éducation permanente et par l'expérience acquise dans les bibliothèques sous la direction de supérieurs compétents.

Mais la formation est d'abord perçue par la qualité d'un programme d'études vu comme un tout articulé où l'étudiant, après avoir réussi les cours fondamentaux et obligatoires, a la possibilité de choisir son orientation; mais il le fait rarement parce qu'il est mal informé du marché du travail et connaît peu ses aptitudes. Il arrivera, hélas trop souvent, qu'il choisira ses cours en fonction des critères énumérés dans l'ordre prioritaire suivant: 1- l'heure où le cours est donné, 2- le professeur titulaire du cours, 3- la matière du cours. Comment pallier cette carence dans l'orientation d'une carrière?

Un programme d'études se présente donc sous trois grandes catégories: 1- les cours dits "de fonction": a) choix, b) traitement, c) diffusion. On peut y traiter des fonctions d'une manière générale, ou par genres de documents comme par exemple les publications officielles, Canadiana, le matériel audio-visuel, etc. 2- cette catégorie comporte des cours sur les genres de bibliothèques: bibliothèques scolaires, d'université, etc. 3- enfin une catégorie de cours dits de "culture" et de formation professionnelle; on y trouve l'histoire des bibliothèques, l'édition et la librairie, la bibliothéconomie comparée, etc. Il semble que trop souvent l'on considère cette dernière catégorie comme cours d'appoint; pourtant ils offrent à ceux qui les suivent la possibilité de participer à l'avancement de la bibliothéconomie comme profession et discipline. Les cours d'administration et de gestion n'entrent sous aucune catégorie parce qu'ils appartiennent essentiellement à la formation intégrale de tout bibliothécaire.

En sus des cours d'administration proprement dits, on retrouve une emphase sur l'administration et la gestion dans tous les cours de genres de bibliothèques et de

certaines cours dits de fonction. Il reste cependant que l'administration n'est pas le fait de tous et pourtant les promotions dans la carrière ne sont possibles que par l'accès à des postes de direction. Quelles sont les possibilités d'avancement des érudits-bibliothécaires (scholars) dans les différentes disciplines du savoir? À vrai dire, ces experts sont peu nombreux car la bibliothéconomie ne leur offre que peu d'occasions de s'épanouir professionnellement ou du moins de pouvoir toucher des émoluments égaux, sinon supérieurs à ceux des administrateurs, même les plus piètres.

La formation des bibliothécaires demande d'être repensée continuellement sans pour cela refaire un programme d'études. Refaire un programme qui a à peine atteint sa vitesse de croisière implique de sérieuses dépenses d'énergie et de fonds à moins évidemment qu'il ne soit franchement mauvais.

La révision des cours, leur mise à jour reviennent avant tout aux professeurs des matières enseignées; ils doivent suivre de très près l'évolution de leur domaine et maintenir des contacts constants avec les individus et les établissements où se pense et se fait le meilleur et parfois aussi où se pense et se fait le pire!

Les chargés de cours ont les mêmes responsabilités que les professeurs de carrière; on a recours à leurs services parce qu'ils sont des praticiens confrontés quotidiennement aux problèmes concrets sur le terrain. Leur apport ne devrait pas en être un de dépannage mais de complément essentiel à une équipe de théoriciens. La révision des cours fondamentaux et obligatoires revient au comité du programme qui les soumet à un examen critique; ces cours doivent rester des cours d'introduction, n'assurent aucune compétence et doivent nécessairement être suivis de cours plus avancés pour que l'étudiant puisse exercer l'activité de son choix. Par contre, ils restent terminaux pour plusieurs. Les responsabilités d'un comité de programme seraient d'articuler les cours et d'assurer que les objectifs de l'école sont atteints.

D'aucuns parmi les membres de la profession veulent introduire une "nouvelle" spécialité dite "documentation," "documentaliste." Cette spécialité n'est pas nouvelle et elle est même en voie de disparition dans la plupart des pays occidentaux, sauf en France où se poursuit la formation des bibliothécaires de types "conservateurs", employés dès le début de leurs études à l'École nationale supérieure des bibliothèques par la Direction des bibliothèques de France pour combler des postes à la Bibliothèque nationale, les bibliothèques universitaires et les bibliothèques municipales classées. Il reste que pour servir les bibliothèques spécialisées ou centres de documentation de l'entreprise privée ou para-publique, les diplômés de l'ENSB ne sont pas aussi qualifiés que les bibliothécaires-documentalistes, documentalistes formés à l'Institut des techniques de la documentation. L'Union française des organismes de documentation sans compter les nombreux centres universitaires³.

La bibliothéconomie dans sa conception française doit avoir comme pendant la documentation. "Nul ne nie que la bibliothéconomie trouve ses origines dans le rôle de conservation des documents. La documentation par contre est née de besoins d'information urgents".⁴ Cette dichotomie, bibliothèque - centre de documentation, ne s'insère que très difficilement dans la jeune tradition de la bibliothéconomie québécoise. La documentation, le centre de documentation, le documentaliste en Amérique du Nord contemporaine, c'est la bibliothèque spécialisée, le "special librarian" et toute cette philosophie sous-jacente de traitement des documents et de service à un public défini et restreint.

En principe, la bibliothèque - et c'est ce qui le distingue du centre ou service de documentation - n'analyse pas les documents qu'elle possède, non plus qu'elle ne les traduit ou n'en fait la synthèse. En pratique, toutefois, et surtout en ce qui concerne les bibliothèques spécialisées, la frontière entre bibliothéconomie spécialisation est à cet égard imprécise et mouvante et tend en fait à s'effacer de plus en plus.⁵

Les nouveaux supports de l'information, les nouveaux types de documents, la façon automatisée de s'en servir ou de servir ne justifient pas à mon avis la formation au Québec d'un groupe professionnel dit documentalistes. Sans pour autant rejeter les "techniques documentaires" (elles sont l'équivalent en américain de "information storage and retrieval") nous devrions nous diriger résolument vers les sciences de l'information et introduire l'informatique documentaire dans tous les cours dits de fonction et d'administration. Les services de l'ordinateur doivent devenir monnaie courante dans toutes les bibliothèques comme la machine à écrire au 19^e siècle.

L'ordinateur nous oblige et nous obligera à modifier nos façons de faire, comme la machine à écrire a amené des changements dans les règles de catalogage: le système de la fiche de base ou fiche uniforme sur laquelle on superpose des vedettes secondaires a remplacé les renvois, moins longs à écrire à la main.

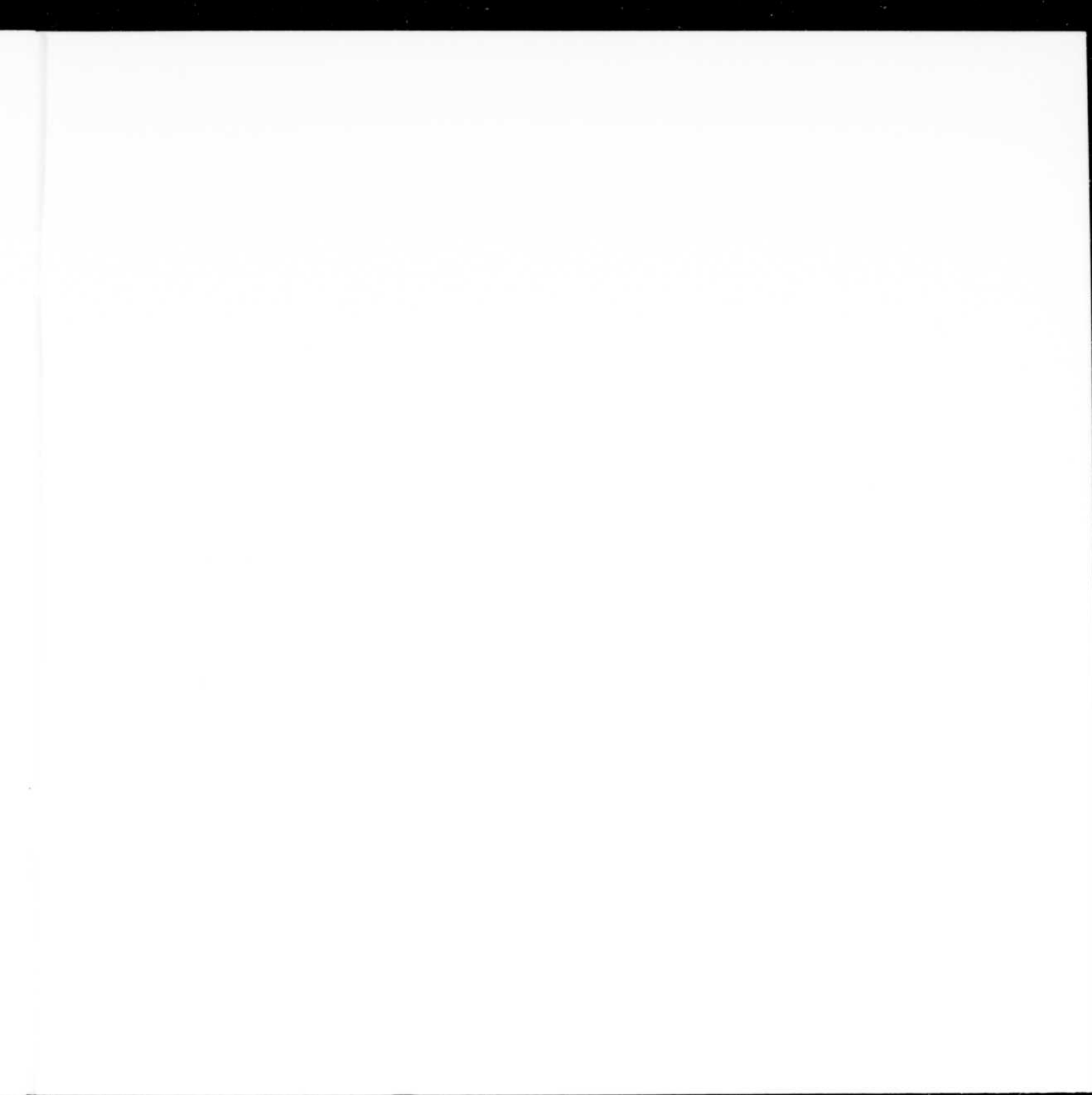
Aux U.S.A. à la fin de la décennie 1960, l'American Documentation Institute devient l'American Society for Information Science, les diplômes universitaires en documentation deviennent "in Information Science", plusieurs écoles professionnelles se nomment "School of Library and Information Science" et la grande encyclopédie dirigée par Kent et Lancour porte comme titre Encyclopedia of Library and Information Science.

On ne saurait ignorer l'apport important du rapport Shur sur la formation des "information specialists".⁶ L'impact de ce rapport toucherait tous les pays de la Communauté européenne. "The (Library) Association wishes to reaffirm the unity of the Library and Information field."⁷

Attendre que soit précisé l'objet des sciences de l'information⁸ pourrait retarder notre progrès; nous ne pouvons pas ne pas être sur la même longueur d'ondes que les autres nations à l'ère post-industrielle.

"Notes et références"

1. Le sous-groupe était composé d'un représentant CBPQ, d'un représentant de l'ASTED, d'un délégué étudiant de deuxième année et de la soussignée.
2. André Castonguay, Rapport du comité conjoint ABQ-QLA la législation des bibliothèques publiques du Québec, Montréal, ACBLF/ABQ, 1972, 63 p.
3. Françoise Jobin-Brûlé, "La formation professionnelle en France", ARGUS, 3 (septembre-octobre 1974), 62-68.
4. Yves Courrier, "Services documentaires et sciences de l'information", Documentation et bibliothèque, XX (septembre 1974), 147-158.
5. Eric de Grolier, "Bibliothéconomie," in Abraham Moles (comp.) La Communication, Paris, Centre d'Etude et de Promotion de la Lecture, 1971, p. 40. On pourrait ajouter que l'analyse de documents n'est pas très courante dans les bibliothèques traditionnelles européennes. Par contre, cette analyse se fait toujours en Amérique du Nord au moyen de la classification et des catalogues par matière.
6. H. Shur, Education and training of information specialists for the 1970's (DAS/STINFO/72.9) Paris, OECD, January 1972, 114 p.
7. "A graduate profession?", Library Association Record, 76 (June 1974), 105.
8. Yves Courrier, *ibid.*, p. 153. On ne saurait trop recommander la lecture de cet article remarquable.



BAnQ NUMÉRIQUE

Page(s) manquante(s) ou non-numérisée(s)

Veillez vous informer auprès du personnel de BAnQ
en utilisant le formulaire de référence à distance, qui se trouve en ligne :

https://www.banq.qc.ca/formulaires/formulaire_reference/index.html

ou par téléphone **1-800-363-9028**

**Bibliothèque
et Archives
nationales**

Québec 